En page 24

LE MINISTÈRE DU COMMERCE REJETTE LA MISSION DE CONTRÔLE

«ON NE PEUT RIEN FACE À LA HAUSSE DES PRIX»

Page 2

ISSN : 1112-7449

MIDI Libre

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

N° 754 Mardi 1er septembre 2009 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

ÉCLAIRAGE DE L'AUTOROUTE EST-OUEST

GHOUL N'ÉCARTE PAS LE RECOURS À L'ÉNERGIE SOLAIRE

Page 4

LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES DÉBATTUS À TRIPOLI

LE PRESIDENT BOUTEFLIKA RESPONSABILISE LE MONDE INDUSTRIALISÉ

Lire en page 3

D. R.

Publicité

LE MINISTÈRE DU COMMERCE REJETTE LA MISSION DE CONTRÔLE

«On ne peut rien face à la hausse des prix»

M. Tifour, le chargé de la communication du département d'El Hachemi Djaâboub, avoue que le ministère du Commerce ne peut agir sur les prix des produits agro-alimentaires et des viandes rouge et blanche.

PAR SADEK BELHOCINE

L'Etat ne peut intervenir sur les prix des produits non conventionnés.

Ph / Fouzi Boudiaf/Midi Libre

Au ministère du Commerce, les responsables de ce secteur durement malmenés pendant les premiers jours du Ramadhan, poussent un petit soupir de soulagement. La mercuriale connaît une stabilité si ce n'est qu'elle amorce une légère tendance baissière. Ce léger frémissement est observé à travers certains marchés de la capitale. Il concerne des produits soumis à forte tension durant les premiers jours du mois sacré. Le marché est-il en passe d'être régulé ? Une régulation qui passe, selon M. Tifour, le chargé de la communication du département d'El Hachemi Djaâboub, par *«un contrôle rigoureux des marchés légaux»*. Des équipes de contrôleurs sont sur le terrain tous les jours que dieu fait, assure ce responsable qui précise que *«les interventions des contrôleurs concernent uniquement la qualité des produits et l'affichage des prix»*. Au département de Djaâboub, on tient à la sacro-sainte loi de l'économie de marché. *«Le marché est régi par l'unique loi de l'offre et de la demande»*, rappelle le responsable de la communication du secteur du commerce qui tient à signaler que *«le contrôle des prix ne touche que les produits subventionnés»*. Il semble que les remarques sur la liberté des prix du chef de l'Etat faites en conseil des ministres au ministre du Commerce n'ont pas eu d'effet immédiat et les effets pervers de l'ouverture du marché sans qu'il ait l'établissement préalable de garde-fous, s'installe dans la durée. M. Tifour avoue que le ministère du Commerce ne peut agir sur les prix des produits agro-alimentaires et les viandes rouge et blanche. Et notre interlocuteur de justifier cette impuissance notamment sur l'absence de maitrise des prix des viandes ovines, bovines et de poulet. *«Les éleveurs ne veulent pas vendre leur bétail»*, révèle-t-il. Pour lui, la rétention des produits obéit à des considérations purement mercantiles. Les différents textes législatifs, lois sur la concurrence, sur les activités et pratiques commerciales et sur la protection des consommateurs, promulgués depuis une année, n'arrivent pas à mettre de l'ordre dans un marché dominé, lui, par la seule loi des spéculateurs et des intermédiaires. Une loi qui défie tous les textes de la République.

Du côté du ministère du Commerce, on reste convaincu que la solution à la hausse conjoncturelle des prix peut provenir de la mise en place de marchés de gros. *«Ces lieux de regroupement de producteurs participeront d'une manière tangible à réguler le marché»*, assure M Tifour. *«Des marchés de gros sont en cours de réalisation»*, a-t-il affirmé avant de révéler que dans une deuxième phase, *«des marchés de proximité seront édifiés pour permettre aux citoyens de se ravitailler à des prix abordables»*. En attendant toutes ces réalisations qui vont certainement réguler un tant soit peu le marché des fruits et légumes et viandes rouge et blanche, *«la deuxième semaine, on assistera à un glissement des prix vers la hausse, bien sûr, du secteur des produits alimentaires vers le secteur de l'habillement»*, craint le chargé de la communication du ministère du Commerce. Il est sûr que les mêmes causes et les mêmes protagonistes seront dénoncés par le gouvernement et les citoyens. La même rengaine sera servie pour se dédouaner et dégager ses responsabilités et là il faudrait peut-être se pencher sur le sens moral et le comportement culturel des nos commerçants.

S. B.

DESTINÉS AUX ENSEIGNANTS UNIVERSITAIRES

Le CNES réclame le projet des 6.500 logements

PAR KAMAL HAMED

Même si la rentrée universitaire est encore relativement lointaine, puisqu'elle ne s'effectuera qu'au mois d'octobre, le syndicat des enseignants s'affaire d'ores et déjà à préparer un chapelet de revendications qu'il soumettra au ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique. Rachid Harraoubia, qui a connu une année relativement calme puisque n'ayant pas eu à faire face à des mouvements de protestation d'une grande ampleur, est ainsi tenu de répondre favorablement aux enseignants, faute de quoi ces derniers pourraient être poussés à organiser des mouvements de débrayage. Le coordinateur national du Conseil national des enseignants du supérieur (CNES), qui compte introduire ces jours-ci auprès du cabinet du ministre une demande d'audience à l'effet de programmer une réunion de travail dès les premiers jours de la rentrée, n'écarte pas cette éventualité même si, a-t-il estimé, *«on n'en est pas encore là»*. Les préoccupations du CNES tournent autour de trois dossiers essentiels, à savoir et en premier lieu celui relatif au régime indemnitaire, la question du logement et, enfin, les problèmes liés à la «gouvernance» à l'université. *«Pour nous, cette rencontre sera d'abord l'occasion de faire une évaluation du travail accompli depuis le 25 mai dernier et les engagements pris par le ministre ce jour-là»*, nous a indiqué le premier responsable du CNES.

Ce dernier a affirmé que lors de cette rencontre le syndicat a fait nombre de propositions relatives à ces trois lourds dossiers. Abdelmalek Rahmani, contacté hier, a fait montre de sa lourde appréhension concernant le dossier des fameux 6.500 logements qui attisent tant et tant de convoitises. *«Ce sont des logements haut standing de 120 m² dont le coût de réalisation s'élève à 5 millions DA. Le projet a été directement décidé par le président de la République»* a-t-il souligné. Car, selon Rahmani, *«jusqu'à aujourd'hui, les critères d'attribution de ces logements n'ont pas encore été définis même si pour nous, en tant que syndicat, ces logements doivent bénéficier aux enseignants dépourvus d'habitation»*. Sur un autre registre, Abdelmalek Rahmani a indiqué que le syndicat a «demandé à ce que le dossier du nouveau régime indemnitaire soit ficelé dans les plus brefs délais. Ce d'autant que le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, a laissé clairement entendre qu'il est possible de dissocier la question des statuts particuliers de celle du nouveau régime indemnitaire. Il faut préciser que le gouvernement avait conditionné l'entrée en vigueur du nouveau régime indemnitaire par la finalisation de l'ensemble des statuts particuliers des personnels de la Fonction publique. Or, jusqu'au jour d'aujourd'hui, seuls 29 statuts particuliers sur un total de 45 ont été finalisés. *«On ne comprend pas pourquoi, alors que le statut particulier des enseignants du supérieur est fin prêt depuis le mois d'avril 2008, l'on continue à tergiverser concernant le régime indemnitaire. Il y'a un retard immense et un manque de lisibilité»* a affirmé notre interlocuteur. Et d'annoncer que le CNES, qui considère que la question des salaire en Algérie est intimement liée au pouvoir d'achat, a demandé à ce que le montant des subventions de l'Etat aux produits de première nécessité soit versé directement aux salariés et ne profitent pas ainsi aux riches comme c'est le cas maintenant. *«C'est pourquoi nous avons revendiqué un salaire qui peut être de 200.000 DA pour un professeur en fin de carrière. Et ce n'est pas exagéré car les salaires en vigueur dans certains pays voisins sont nettement supérieurs»* a-t-il ajouté.Il dira aussi ne pas comprendre que le régime indemnitaire actuel continue d'être calculé sur la base du salaire antérieur à celui en vigueur depuis le 1er janvier 2008 conformément à la nouvelle grille des salaires de la Fonction publique. Comme il tient à ce que, une fois en vigueur, le nouveau régime indemnitaire soit appliqué avec effet rétroactif et ce, conformément aux dispositions de l'article 22 du décret présidentiel de décembre 2007.

K. H.

AVEC LA RENTRÉE SOCIALE ET LA FIN DES VACANCES

Revoilà les embouteillages !

PAR FAZILA BOULAHBAL

Entre travaux routiers et embouteillages, la capitale est asphyxiée, à nouveau, depuis hier, avec la rentrée sociale. Suffoqués par ce phénomène, les automobilistes sont soumis au même régime habituel, en étant bloqués pendant un bon moment sur les axes routiers après une brève période d'allégement des bouchons durant les grandes vacances.

Ce n'est évidemment pas le cas de milliers de gens, particulièrement les fonctionnaires qui auraient espérer prolonger leurs congés et qui commencent à subir le fait. Habitant la banlieue algéroise, beaucoup parmi eux se lèvent à l'aube pour prendre la route soit par bus soit par voiture, pour arriver à l'heure.

C'est ce qui nous a été rapporté par Ali, un employé à Alger, résidant à Tipasa.*"C'est infernal. Il est encore plus difficile de subir les bouchons au mois de Ramadhan que dans les autres jours. Les journées sont courtes et nous seront incapables de respecter les horaires de travail tracés, particulièrement pour le mois sacré. Personnellement, je serai forcé d'accuser du retard, la matinée, en allant travailler. J'habite Tipasa et je peux vous dire que durant les vacances d'été, je fais un temps de 1h30 à 2h de route pour arriver à Alger alors qu'actuellement il est de 3 h à cause des bouchons dans les axes routiers à Mazafran et Bou-Ismaïl. Il faut signaler aussi que d'importantes files de véhicules attendent pendant des heures, à partir de 7h40"*, a-t-il témoigné. Visiblement, la même atmosphère règne dans les autoroutes de la ville de la capitale et ses alentours. Des bouchons sont signalés par ailleurs depuis précisément une journée dans les différents tronçons routiers, à partir d'El Hamiz jusqu'au Caroubier, selon un employé qui se rend quotidiennement à Alger-centre.*"Il y avait jusqu'à hier une fluidité dans la circulation routière. Nous endurons à partir d'aujourd'hui un changement brutal. Je suis venu ce matin en famille de Rouïba. J'étais obligé de garer ma voiture aux Pins-Maritimes à El Harrach pour que chacun de nous prenne le bus afin d'arriver à l'heure, au travail. L'autoroute est encombrée"*, a-t-il dit dépité.Toutefois cette situation demeure tout de même peu accentuée par rapport aux années précédentes, selon d'autres avis. *«La rentrée sociale s'annonce moins contraignante cette année par rapport aux années précédentes, en termes de circulation routière, puisqu'elle coïncide avec le mois du Ramadhan. Les gens sortent peu le matin. Les écoliers ainsi que les étudiants sont toujours en vacances. Je pense qu'il y a moins de soucis en termes d'embouteillage, mis à part le soir»*, a estimé Kahina, une jeune femme, habitant El Biar.

F.B.

LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES DÉBATTUS À TRIPOLI

Le Président Bouteflika responsabilise le monde industrialisé

En marge des travaux de la session spéciale de la Conférence de l'Union africaine (UA), consacrée à l'examen et au règlement des conflits en Afrique, qui ont débuté hier, à Tripoli, s'est tenue une réunion à laquelle a participé le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, de la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de l'UA sur le changement climatique (CAHOSCC) et des experts chefs de file.

PAR SADEK BELHOCINE

Le Président Abdelaziz Bouteflika.

A cette occasion, le chef de l'Etat a réaffirmé la position de l'Algérie sur les changements climatiques, soulignant que cette question constitue le «*défi majeur auquel fait face notre planète*». Il est à rappeler que dans le cadre des préparatifs du Sommet de Copenhague, Danemark, sur le changement climatique, qui aura lieu en décembre 2009, la Commission de l'Union africaine (CUA) a été chargée par la Conférence de l'UA de coordonner une position commune africaine sur le changement climatique. Cette décision historique confère toute son importance à cette réunion. «*La position commune africaine, élaborée à Alger en novembre 2008 et mise à jour à Nairobi en mai 2009, atteste de la volonté commune de parler d'une seule voix dans les arènes internationales de négociations, et démontre une conscience aiguë du rôle que le continent se doit de jouer pour préserver ses droits au développement et à la prospérité de ses peuples*», a souligné le chef de l'Etat dans son intervention exhortant ses pairs pour que «*cette démarche solidaire et consensuelle doit continuer à guider notre participation aux importantes échéances qui nous attendent*», précisant que «*tout manquement à cette obligation de cohésion et de solidarité risque de se traduire de façon négative sur l'efficacité de notre démarche d'ensemble*». Il reste que l'Afrique n'a pas eu l'opportunité de faire prévaloir ses revendications et réclamer une indemnisation pour les dommages causés par les émissions de gaz à effet de serre (GES) sur des secteurs aussi vitaux dans son économie que l'agriculture ou la pêche.

Et c'est à juste titre que le président de la République a relevé qu'«*il est clairement établi, aujourd'hui, que l'Afrique n'est en rien responsable de la dégradation du climat causée par la concentration des gaz à effet de serre dans l'atmosphère depuis plus d'un siècle*», ajoutant que «*bien mieux, l'Afrique apporte par ses écosystèmes et ses vastes forêts, une contribution inestimable au maintien de l'équilibre écologique mondial*». Mais déplore le chef de l'Etat, «*malheureusement également établi qu'elle sera, en revanche, l'une des principales victimes de cette dégradation*», mettant en évidence la responsabilité du monde industrialisé dans, «*ce que nous vivons aujourd'hui*».

Dans ce contexte, le Président Bouteflika a lancé un vibrant appel à la communauté internationale à «*aider notre continent à assurer son développement économique et à honorer l'engagement auquel il a souscrit pour atteindre les Objectifs du millénaire pour le développement*». **S. B.**

UN COMITÉ MIXTE A ÉTÉ MISE EN PLACE HIER

Trois départements ministériels pour faire face au chômage

PAR MINA ADEL

La relativisation de la demande du marché de travail avec l'offre s'avère importante pour le gouvernement. C'est dans cette optique que le département de la Formation et de l'Enseignement professionnels, celui du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, et celui de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Communauté nationale à l'étranger, se sont unis pour travailler ensemble en vue de limiter le taux de chômage, via une spécialisation adéquate des stagiaires. La réalisation de cet objectif est la mission attendue à travers une commission nationale commune pour la mise en œuvre des cellules d'orientation installée, hier, par les premiers responsables des trois départements. «*Le rôle de ces cellules sera l'orientation du jeune avant son intégration dans le centre de formation, le suivi du déroulement des cours et l'insertion du stagiaire formé*», a expliqué M. El Hadi Khaldi, ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels. Il ajoute qu'«*avant la fin de l'année en cours il y aura la constitution de toutes les cellules composées des trois parties pour qu'au cours du premier trimestre de l'année des commissions soient montées au niveau des instituts et centres de formations*». Les trois parties ont unanimement exprimé leur volonté à former des jeunes destinés à couvrir la demande du marché de travail, et par ricochet à limiter le taux de chômage et la couche sociale nécessiteuse. M. Ould Abbès, à la tête du ministère de la Solidarité nationale, va jusqu'à dire que vu le rythme actuel suivi par l'Algérie en termes des divers efforts consentis pour créer l'emploi, «*nous n'allons plus parler de chômage à l'horizon 2014*». «*Cette action intervient dans le cadre de la politique nationale de l'emploi*», a souligné Tayeb Louh, ministre de l'Emploi, ajoutant que «*la loi de finances complémentaire a apporté des facilitations pour les petites entreprises en leurs réduisant l'impôt sur les bénéfices des sociétés*». Il a expliqué également que les commissions de sélection au niveau des caisses chargés de la réception des avant-projets des jeunes chômeurs seront revues afin d'assurer plus de flexibilité, de vitesse et d'efficacité. 8.000 stagiaires vont cependant rejoindre les centres de formation dès la prochaine rentrée dans des spécialités décidées selon les besoins du marché de travail. C'est le résultat d'un accord entre le ministère du Travail et celui de l'Enseignement professionnel, les stagiaires concernés par cette opération vont bénéficier d'une bource de 3.000 DA, a affirmé Tayeb Louh. L'assistance, que va attribuer cette commission aux jeunes, afin qu'ils procèdent à la création de leurs propres projets va aider l'économie nationale à ne plus dépendre de ses rentes découlant des hydrocarbures, a-t-il encore estimé. Un travail de collaboration est cependant entrepris avec les différents secteurs. Chacun d'eux est sommé de rédiger un rapport sur ses besoins en matière de main d'œuvre, ainsi les différents centres de formation vont tenter d'y répondre favorablement. «*Pour l'instant 50% de ces besoins sont établis*», dira Ould Abbès à ce propos. Il précise qu'une liste des spécialités privilégiées au niveau de chaque wilaya sera dégagée avant la fin de l'année. **M. A.**

EN PRÉVISION DE L'OUVERTURE DE LA SESSION D'AUTOMNE DEMAIN

Réunion des commissions des finances, de l'habitat et des transports de l'APN

PAR INES AMROUDE

Les commissions des finances et du budget, de l'habitat, de l'équipement, de l'hydraulique et de l'aménagement du territoire, des transports et des télécommunications de l'Assemblée populaire nationale (APN) se sont réunies pour examiner des projets de loi. Selon un communiqué de l'Assemblée rendu public hier, la commission des finances et du budget s'est réunie sous la présidence de M. Mohamed Kenai en présence du ministre des Finances, M. Karim Djoudi, en vue d'examiner le projet de loi portant ordonnance N° 01-09 du 22 juillet 2009, portant loi de finances complémentaire 2009, a ajouté le communiqué. La commission de l'habitat, de l'équipement, de l'hydraulique et de l'aménagement du territoire s'est réunie sous la présidence de M. Sebti El Ouafi en présence du ministre des Ressources en eau, M. Abdelmalek Sellal, pour examiner le projet de loi portant ordonnance N° 02-09 du 22 juillet 2009, amendant et complétant la loi N° 12-05 du 4 août 2005 relative à l'eau. Par ailleurs, la commission des transports et des télécommunications a tenu une réunion présidée par M. Abdelkader Drihem en présence du ministre des Transports, M. Amar Tou, pour examiner le projet de loi portant ordonnance N° 03-09 du 19 août 2009, relative à la réglementation de la circulation routière. Les trois commissions ont entendu les exposés des ministres concernés dans le cadre des rapports qui seront soumis au vote jeudi prochain, 2e journée de la session d'automne 2009. La commission des affaires juridiques, administratives et des libertés a tenu une réunion présidée par M. Keraoui Abdennour pour l'adoption du rapport de validation de la qualité de membre de M. Boudjouhar Malek du Rassemblement national démocratique (RND), en tant que député représentant la circonscription électorale de Tipasa, en remplacement du défunt député Bouzidi Boualem. **I. A.**

TIZI-OUZOU

Accrochage à Azazga

Un groupe terroriste au nombre indéterminé a été accroché, avant-hier soir, par les forces de sécurité, dans la localité d'Azazga. Selon nos sources, l'accrochage a eu lieu à hauteurd'un barrage militaire dressé au niveau de l'embranchement entre le village Cheurfa et la daïra de Bouzeguène, vers 21h. L'échange de coups de feu a duré environ un quart d'heure, avant que les sanguinaires terroristes ne parviennent à prendre la fuite. Une opération de recherche a été aussitôt déclenchée. Notons qu'un citoyen, qui était de passage au moment de l'accrochage, a été légèrement blessé. Il a été évacué à l'hôpital d'Azazga où il a reçu les soins nécessaires.

Z. H.

SOUK-AHRAS

Un second abatoir clandestin découvert

La flambée des prix des viandes pendant ce mois sacré a engendré l'apparition d'abattoirs clandestins, à l'instar de celui découvert le week-end dernier dans une ferme à la sortie nord de la ville de Souk-Ahras par les services de la Gendarmerie nationale et dont les mis en cause ont été présentés hier devant la justice. L'abattage clandestin a pris de l'envergure et la viande est écoulée dans les souks hebdomadaires où des dizaines de citoyens affluent chaque mardi pour s'approvisionner en viande fraîchement abattue à 500 DA, voire 400 DA le kg, un prix largement en deçà de celui proposé par les bouchers et qui a dépassé 800 DA/kg, bien que cette viande (de brebis généralement) ne soit soumise à aucun contrôle de la part des services vétérinaires. Ceci dit, parmi les produits qui échappent aussi à la vigilance des services de la direction de la concurrence et des prix (DCP) on cite le lait, un produit de large consommation mais aussi à haut risque s'il n'est pas sain. Exposé aux abords des routes, au soleil, ce lait est, dans la majorité des cas, issu de vaches non vaccinées et par conséquent, il peut être dangereux dans la mesure où on a enregistré des dizaines de cas de brucellose et de fièvre aphteuse depuis le début de l'année à travers la wilaya.

K. M.

ANNABA

Les auteurs de l'agression contre un couple londonien arrêtés

Selon une source généralement bien informée, moins de 48h après leur lâche agression contre un couple de touristes londoniens, les auteurs, 3 sinistres individus identifiés grâce au signalement donnés par de braves citoyens, ont été interpellés par la police. Les 3 malfrats avaient, 2 jours auparavant, violement pris à partie, à quelques minutes de la rupture du jeûne, dans un quartier résidentiel à la cité des Caroubiers, le couple qui se dirigeait chez des proches où ils était invité. Les agresseurs étaient à bord d'une voiture grise probablement volée. La femme fut délestée de tous ses bijoux sous la menace d'armes blanches et l'époux dépouillé de 8.000 DA et d'une centaine de livres sterling ainsi que de tous les documents de voyage.

R. M.

ECLAIRAGE DE L'AUTOROUTE EST-OUEST

Ghoul n'écarte pas le recours à l'énergie solaire

L'éclairage de l'autoroute Est-Ouest pourrait se faire par l'énergie solaire, a indiqué hier à Oran, le ministre des Travaux publics, M. Amar Ghoul.

PAR INES AMROUDE

L'éclairage de certains tronçons de l'autoroute Est-Ouest, comme celui d'Oran, peut être assuré par l'énergie solaire, a affirmé le ministre lors d'une visite de travail dans la wilaya. M. Ghoul a fait savoir qu'il soutenait l'idée de cette option formulée par un responsable de l'Agence nationale des autoroutes (ANA) dans la mesure où «*c'est une solution durable*». Le ministre a également appelé les responsables de l'ANA a étudier la faisabilité de cette option avec les partenaires étrangers tel le consortium chinois CITIC qui est chargé de la réalisation des lots Ouest (359 km) et Centre (169 km) de l'autoroute Est-Ouest (1.216 km). Lors de cette visite, le ministre s'est rendu à la pépinière d'El-Kerma, au niveau de la base de vie de la CITIC, qui a pour vocation de produire les plants destinés à l'embellissement par la végétalisation et le boisement des accotements de l'autoroute Est-Ouest.

Amar Ghoul, ministre des Travaux publics.

PH / Boudiaf F.

Selon les explications données par les spécialistes chinois de ces cultures sous serres, la capacité de production de cette pépinière est de 4,5 millions de plants d'arbustes, dont plus de deux millions ont été déjà mis en terre pour servir d'arbres d'alignement. Dans ce cadre, M. Ghoul a signalé que la plantation d'arbres sera entamée au plus tard en octobre prochain des deux côtés de l'autoroute Est-Ouest, au même titre que les opérations de traitement de talus et de mise en place de la signalisation. M. Ghoul a annoncé que les CW 45 et 44 sont reclassés Routes nationales.

I. A.

CONFLIT ENTRE LES TRAVAILLEURS LICENCIÉS DE L'INAPI ET LEUR DIRECTEUR

UN AUTRE SIT-IN TENU HIER

PAR YOUNES DJAMA

Pour la énième fois, les travailleurs licenciésde l'institut national de la propriété industrielle (INAPI) ont tenu, hier, un sit-in de protestation devant le siège du ministère de l'Industrie et de la Promotion de l'investissement (MIPI), à Alger.

Ces travailleurs qui ont entrepris la même action de protestation au mois de juillet, sont encore revenus à la charge d'autant plus que les doléances qu'ils avaient formulées, ce jour là, n'ont tout simplement pas été entendues par la tutelle qui reste, selon eux, «*sourde*» face à leur «*détresse*» qu'ils vivent au quotidien. «*A contrario, depuis notre dernier sit-in, il y a eu davantage de licenciements*», protestent-ils. Une ex-cadre de l'INAPI, qui souffre de problèmes psychiques dus à la forte pression qu'elle a vécue pendant plusieurs mois et actuellement sous traitement médicamenteux, témoigne qu'après 20 ans de «*bons et loyaux*» services rendus au pays, elle a été mise à la porte «*sans aucune autre forme de procès*».

Elle affirme que l'actuel directeur général de l'INAPI –que certaines voix ont pourtant donné pour partant de la tête de cette institution- lui a fait subir de «*très fortes*» pressions au point qu'elle en est tombée malade. «*Je suis en traitement chez un psychiatre et je prends un médicament dans le traitement des maladies psychiques»,* nous a-t-elle dit. Elle témoigne que ses démêlés avec son ex-responsable ont tragiquement dépeint sur sa vie de couple, au point où son mariage est sérieusement menacé. «*Ma famille risque l'implosion»,* raconte-t-elle avec amertume, avant de poursuivre : «*nous nous disputons constamment moi et mon mari avec qui j'ai eu quatre enfants. D'ailleurs, le plus gros de nos disputes porte sur mes problèmes au travail»*. Soudain, notre discussion fut interrompue par l'arrivée d'une voiture escortée par deux policiers en moto. «Le voilà, c'est le ministre!», s'écrie une protestataire qui a ensuite tenté de bloquer le passage du ministre. Elle fut vite rejointe par ses collègues et Abdelhamid Temmar a dû «*patienter*» quelques instants pour pouvoir rejoindre son bureau qu'il ne tardera d'ailleurs pas à quitter. «*Nous voulons parler au ministre !*», s'écrient en chœur les protestataires qui voulaient à tout prix que Abdelhamid Temmar ait connaissance de leur cas. Devant leur insistance, les protestataires ont fini tout de même par être reçus par le chef de cabinet du ministre, Mme Touhami. Celle-ci leur a promis que d'ici une semaine «*il y aura du nouveau*» sans autre précision. Mais tout porte à croire que le ministre compte, d'ici là, les recevoir surtout que les services de Abdelhamid Temmar ont pris les coordonnées des concernés. «*Notre sort dépendra de la réponse du ministre*», affirment les travailleurs.

Y. D.

SOLIDARITÉ AVEC LE PEUPLE SAHRAOUI

Une délégation française aujourd'hui à Alger

Un collectif des représentants de la société civile française, composé de membres du mouvement associatif des amis de la RASD en France, de représentants de l'Association française d'amitié avec les peuples d'Afrique, de militants des droits de l'Homme et de volontaires d'actions humanitaires, seront reçus aujourd'hui, à partir de 16h, par le président du Comité national algérien de solidarité avec le peuple sahraoui (CNASPS), Mohamed Mahrez Lamari, au siège du Comité situé au Boulevard Krim-Belkacem (ex- Telemly). C'est ce qu'indique le CNASPS dans un communiqué.

Selon la même source, la délégation ralliera, dès demain, la ville de Tindouf où elle séjournera durant trois jours (du 2 au 5 septembre) dans les camps des réfugiés sahraouis. A cette occasion, les membres du collectif français remettront officiellement au Croissant-Rouge sahraoui les dons humanitaires collectés en France grâce à un large élan de solidarité populaire.

Les dons consistent en 10 conteneurs de matériel médical, de nourriture, des livres, des vêtements et du matériel informatique, précise le CNASPS dans son communiqué.

Y. D.

LES OPÉRATEURS SCEPTIQUES QUANT À L'ASSOUPLISSEMENT DU CREDOC

LES INTÉRÊTS SUR LES CRÉDITS AUGMENTERONT LES CHARGES

Les dernières mesures d'assouplissement dans la mise en application du crédit documentaire, annoncées par certaines banques comme la BEA, n'ont pas vraiment rassuré les opérateurs économiques. D'une part parce qu' «il subsiste encore des ambiguïtés» et d'autre part parce que ces nouvelles dispositions comme le crédit relais et le payement différé «ne seront pas sans implications sur les charges des entreprises», affirment certains chefs d'entreprise.

PAR SAFIA BERKOUK

Amine Ch/Midi Libre
Banque extérieure d'Algérie.

En effet, nous explique un opérateur économique *«avant, c'était le fournisseur qui expédiait sa marchandise et qui nous donnait 90 jours pour payer, sans aucune charge supplémentaire. Aujourd'hui, des banques comme la BEA proposent aux producteurs de le soutenir avec un crédit mais cela ne se fera pas sans contrepartie et sans commissions»*. Le fait est qu'*«il faudra payer un intérêt sur ce crédit et les taux sont actuellement entre 7% et 8% qui seront des charges supplémentaires supportées par l'importateur»*.

Dans un communiqué publié la semaine dernière, l'Association des banques et des établissements financiers avait fait savoir que *«dans le souci d'un accompagnement actif de leur clientèle, les banques prennent, dans le cadre de leurs stratégies respectives, des mesures particulières susceptibles d'optimiser les conditions d'engagement et de mobilisation du crédit documentaire au profit des opérateurs économiques, notamment ceux important des matières premières, des inputs des produits semi-finis ou des équipements entrant dans leur activité de production. Ces mesures peuvent couvrir aussi bien les paiements différés et les crédits relais que le niveau des commissions et ce, aux meilleures conditions du marché»*. Toutefois, selon notre interlocuteur, *«les choses ne sont pas encore claires»*, car *«les banques vont demander à leurs clients des dossiers pour s'assurer de leur situation. Ce qui va apporter des lenteurs supplémentaires»*. Par ailleurs, les banques exigent que les entreprises qui bénéficieront des nouvelles mesures soient «*bancables et qu'elles aient une assise financière. C'est quelque chose qu'il faudra aussi clarifier. Car il y a des petites PME qui n'ont pas de garanties suffisantes à présenter aux banques. Quel sera leur sort?»* En tout état de cause, si les producteurs nationaux n'ont pas de choix, *«il devront répercuter les charges supplémentaires sur les prix finaux»*, nous dit-on encore. Mais, ce ne sont pas uniquement les opérateurs nationaux qui attendent d'y voir plus clair. De l'autre côté de la Méditerranée, le premier fournisseur de l'Algérie, à savoir la France, commence à se faire des soucis. La première réaction officielle était venue il y a quelques jours de la secrétaire d'Etat au Commerce extérieur, Anne-Marie Idrac, qui avait déclaré il y a quelques jours que *«les entreprises françaises sont inquiètes»* et que *«ce sentiment a été relayé auprès des autorités algériennes»*.

En fin de semaine dernière, c'était au tour de l'Union maritime et fluviale (UMF) d'interpeller Mme Idrac pour *«entamer des négociations avec l'Algérie pour que soient trouvées des solutions intermédiaires à ces mesures radicales qui pénalisent l'Algérie comme la France»*. L'Union qui regroupe les associations de professionnels portuaires de Marseille-Fos et les compagnies maritimes a visé deux dispositions en particulier, à savoir l'instauration du crédit documentaire et l'interdiction de l'importation des équipements usagés même rénovés.

L'organisation a précisé qu'*«avec plus de 8 millions de tonnes par an, 10% du trafic total du port de Marseille-Fos repose sur les échanges avec l'Algérie»* et que *«35% à 40% de l'activité des bassins de Marseille sont réalisés avec l'Algérie»*. **S. B.**

ELLES RECHERCHENT DES PARTENAIRES ÉCONOMIQUES EN ALGÉRIE

Les entreprises polonaises intéressées par le marché national

PAR AMAR AOUIMER

De nombreuses entreprises de Pologne, tous secteurs économiques confondus, ont exprimé leur souhait de conclure des contrats de partenariat et des joint-venture avec des sociétés algériennes, notamment, durant le mois d'août où les contacts se sont multipliés. Parmi les entreprises ayant manifesté leur désir de coopérer avec des entreprises nationales, tant publiques que privées, il y a la très expérimentée société K-4 Mostostal, spécialisée dans la distribution d'acier sur le marché polonais et européen. La société intervient également dans la production et la construction en acier, des citernes, dans la réparation ainsi que la régénération de pièces en acier. Ses dirigeants ont fait savoir qu'ils veulent travailler étroitement avec des entreprises algériennes en termes de livraison et l'assemblage de constructions en acier des silos. Selon le Service de la promotion du commerce et des investissements (SPCI) de l'Ambassade de la République de Pologne à Alger, de nombreuses autres entreprises polonaises sont en train d'entreprendre des démarches afin de nouer des relations de partenariat avec des sociétés algériennes. A tire d'exemple, l'entreprise Black Red White, la première société à capital algéro-polonais fondé en 2008, offre une large gamme de meubles de décoration pour maisons. Le site Internet du SPCI indique que *«Black Red White a commencé à construire sa chaîne de distribution sur le territoire algérien et pense dans le futur s`installer et entreprendre la fabrication sur place. Black Red White Algérie a ouvert les portes de son premier show room, il y a 14 mois à Alger. Parmi les autres entreprises, figure la société Darpin qui est à la recherche de partenaires nationaux et qui est spécialisée dans la réfrigération industrielle, utilisée, notamment, dans l'industrie pétrolière. Darpin cherche à faire connaître auprès des operateurs exerçants en Algérie son procédé innovant et écologique de récupération du gaz, non liquéfié, à la sortie des gazoducs»*. Toute la volonté et la détermination de coopération des industriels et des investisseurs polonais en Algérie sont résumées par cette déclaration du conseiller chef du SPCI, Jaroslaw Jaroszewicz : *«Nous attendons des contacts, car nous voulons promouvoir notre savoir-faire et nos technologies en Algérie où nous avons de très bons rapports qualité-prix de nos produits prisés et sollicités»*. *«Nous allons inviter des entrepreneurs algériens en Pologne et nous espérons obtenir des contrats sachant que les opérateurs algériens sont intéressés par tous les segments de l'industrie polonaise»*. Il poursuit : «*Nous activons notamment dans les secteurs industriels, le BTPH, l'industrie ferroviaire, le secteur agroalimentaire et les équipements, ainsi que le secteur énergétique»*. A propos des échanges commerciaux entre les deux pays, il indique que «*jusqu'en 2008, les produits algériens n'étaient pas trop présents en Pologne, mais ce sont surtout les produits issus de la transformation du pétrole, tels que les produits pétrochimiques qui ont été livrés à notre pays. Ceci a, notamment, permis l'équilibre des échanges commerciaux entre nos deux pays»*. **A. A.**

La Russie et la Chine discutent d'opérations d'échange de devises

La Banque centrale de Chine et des banques chinoises sont en discussions avec des banques russes pour des opérations d'échange de devises, dites swaps, selon le directeur des Affaires européennes au sein du ministère chinois du Commerce, Sun Yongfu, cité hier par l'agence «Dow Jones Newswires».

Un éventuel accord avec la Russie dépendra des résultats d'un programme expérimental à la frontière sino-russe permettant aux compagnies des deux pays de régler le commerce transfrontalier dans leurs monnaies respectives, selon la même source.

La Chine s'est déjà accordée sur des opérations de swaps avec la Corée du Sud, Hong Kong, la Malaisie, le Bélarusse, l'Indonésie et l'Argentine, pour un montant représentant 67 milliards d'euros.

En vertu de ces accords, les importateurs de ces pays pourront emprunter des yuans auprès de leur Banque centrale pour acheter en Chine et limiter les effets des fluctuations des taux de change du dollar.

L'Allemagne veut faire payer les marchés financiers pour la crise

Le ministre allemand des Finances a demandé hier au Groupe des vingt premières puissances économiques mondiales (G20) de faire payer aux marchés financiers une partie du coût de la crise économique internationale, selon un courrier dont l'AFP a eu copie.

«Je veux discuter avec vous de la manière dont nous pouvons demander, de manière coordonnée et à l'échelle internationale, une plus forte contribution des marchés financiers au financement des immenses coûts de la crise», a écrit Peer Steinbrück dans cette lettre à ses homologues, en préparation du G20 des ministres des Finances du 4 et 5 septembre à Londres.

Le G20 se réunira ensuite au niveau des chefs d'Etat et de gouvernement à Pittsburgh, aux Etats-Unis.

Dans sa lettre, M. Steinbrück remet aussi sur la table un thème cher à l'Allemagne : la nécessité de coordonner l'abandon des politiques de relance budgétaire massive adoptées pour combattre la crise, ce que Berlin appelle les «Stratégies de sortie».

Shell lance la construction d'une usine de lubrifiants en Russie

Le groupe pétrolier britannique Royal Dutch Shell a lancé, hier, la construction de sa première usine de production de lubrifiants en Russie, un projet de 100 millions de dollars qui lui permettra de renforcer sa présence dans ce pays.

L'usine, d'une capacité d'environ 180.000 tonnes, se situera à Torjok, dans la région de Tver (nord-ouest de Moscou) et devrait être mise en exploitation à la fin 2010, a indiqué Shell dans un communiqué.

Le coût du projet s'élève à 100 millions de dollars. «La Russie occupe la troisième place mondiale sur le marché des lubrifiants, et il est très important pour Shell, principal fournisseur de lubrifiants au monde, d'élargir sa présence sur le marché russe », a déclaré David Pirret, vice-président exécutif de la branche lubrifiants de Shell, cité dans le communiqué.

En Russie, Shell a actuellement une part de marché de 5,1%, selon Inna Lobanova, directrice du projet, citée par l'agence russe Ria Novosti.

R. E.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME
DIRECTION DU LOGEMENT ET DES ÉQUIPEMENT
PUBLICS DE LA WILAYA DE BOUMERDÈS

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE N° 13/2009

Conformément aux dispositions des articles 43, 101 et 109 du décret présidentiel n° 02/250 du 24/07/2002, portant réglementation des marchés publics modifié et complété par les décrets présidentiels n° 03/301 du 11/09/2003 et n° 08-338 du 26/10/2008, la Direction du logement et des équipements publics de la wilaya de Boumerdès, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres national ouvert **n° 04/DLEP/2009**, paru dans les quotidiens nationaux et le BOMOP, relatif à la réalisation d'un groupe scolaire type A1 à Dellys, qu'à l'issue de l'évaluation des offres il a été décidé l'attribution provisoire du marché comme suit :

Entreprise	Note technique obtenue	Montant de l'offre corrigé	Délai	Critères de choix de l'enterprise retenue
ETB TILIOUINE YOUNES	71,25	18.824.698,62 DA	08 mois	Entreprise la moins disante préqualifiée à l'évalution technique N B : Note éliminatoire est strictement inférieure à 40

L'avis d'attribution provisoire du marché sera inséré dans les organes d'information qui ont assuré la publication de l'avis d'appel d'offres, notamment dans le BOMOP en précisant, le prix, les délais de réalisation et tous les éléments qui ont permis le choix de l'attributaire du marché.

Le soumissionnaire qui conteste le choix opéré par le service contractant, peut introduire un recours dans les dix **(10) jours**, à compter de la publication de l'avis d'attribution provisoire du marché, auprès de la commission des marchés de la wilaya de Boumerdès qui donne un avis dans un délai de **15 jours,** à compter de l'expiration du délai de dix **(10) jours** fixé ci-dessus. Cet avis est notifié au service contractant et au requérant et cela en vertu des dispositions de l'article 101 du décret présidentiel n° 02/250 du 24/07/2002, portant réglementation des marchés publics modifié et complété par les décrets présidentiels n° 03/301 du 11/09/2003 et n° 08/338 du 26/10/2008. Le marché n'est définitivement attribué qu'au terme d'un délai de **30 jours**, à compter de la date de publication de l'avis d'attribution provisoire.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE AIN-DEFLA
DIRECTION DU LOGEMENT ET DES ÉQUIPEMENTS PUBLICS

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHÉ

Conformément aux dispositions de l'article 43 alinéa 02 du décret présidentiel n° 02/250 du 24 juillet 2002, modifié et complété par le décret présidentiel n° 08/338 en date du 26/10/2008, portant réglementation des marchés publics, la Direction du logement et des équipement publics de la wilaya de Ain-Defla informe les entreprises ayant soumissionné pour le projet relatif aux travaux de **CONSTRUCTION D'UNE DEMI-PENSION 200 R AU CEM FGHAILIA A AIN-DEFLA**

objet de l'appel d'offres national ouvert n° 24/09 paru dans les journaux :
En langue étrangère MIDI LIBRE en date du 21/05/2009
En langue nationale
Et au Bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP)
Après analyse technico-financière des offres, le projet est attribué provisoirement à :

Désignation du lot	Entreprise	Montant corrigé en DA et TTC	Délai	observation
CONSTRUCTION D'UNE DEMI-PENSION 200 R AU CEM FGHAILIA À AIN-DEFLA	ZOUAOUI ABDELKADER	13.740.117,30 DA	08 mois	Offre moins disante

Tout soumissionnaire qui conteste ce choix opéré par le service contractant peut introduire un recours auprès de commission des marchés publics de wilaya de Ain-Defla dans un délai de dix (10) jours à partir de la parution du présent avis dans la presse nationale et le Bulletin officiel des marchés de l'opérateur public, conformément à l'article 101 du décret présidentiel n° : 02/250 du 24 juillet 2002 modifié et complété par le décret présidentiel n° 08/338 en date du 26/10/2008, portant réglementation des marchés publics.

LE DIRECTEUR

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE AIN-DEFLA
DIRECTION DU LOGEMENT ET DES ÉQUIPEMENTS PUBLICS

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHÉ

Conformément aux dispositions de l'article 43 alinéa 02 du décret présidentiel n° 02/250 du 24 juillet 2002, modifié et complété par le décret présidentiel n° 08/338 en date du 26/10/2008, portant réglementation des marchés publics, la Direction du logement et des équipement publics de la wilaya de Ain-Defla informe les entreprises ayant soumissionné à l'avis d'appel d'offres national ouvert **N° 42/2009** pour construction d'une école fondamentale type base 05 El Hadjadj à Tiberkanine repartis en 05 lots séparés.
En langue nationale El Adjouaa en date du 01/08/2009
En langue étrangère
Et au Bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP)

Après analyse technico-financière des offres, les lots sont attribués provisoirement à :

Désignation du lot	Entreprise	Montant en DA et TTC	Délai	Observation
LOT n° 01 : Bloc administration + enseignement	**SARL ALTB**	69.861.603,24	12 mois	Offre moins disante
LOT n° 02 : Bloc logements de fonction	**SARL ALTB**	18.978.054,73	6 mois	Offre moins disante
LOT n° 03 : VRD	**SARL ALTB**	19.646.359,20	04 mois	Offre moins disante
LOT n° 04 : Climatisation	INFRUCTUEUX			
LOT n° 05 : Poste transformation + alimentation des blocs en énergie électrique + éclairage extérieur	**EURL TRAPUBA**	11.085.726,60	03 mois	Offre unique

Tout soumissionnaire qui conteste ce choix opéré par le service contractant, peut introduire un recours, auprès de la commission des marchés publics de wilaya de Ain-Defla, dans un délai de dix (10) jours à partir de la parution du présent avis dans la presse nationale et le Bulletin officiel des marchés de l'opérateur public, conformément à l'article 101 du décret présidentiel n° : 02/250 du 24 juillet 2002 modifié et complété par le décret présidentiel n° 08/338 en date du 26/10/2008, portant réglementation des marchés publics.

LE DIRECTEUR

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME
DIRECTION DU LOGEMENT ET DES ÉQUIPEMENTs PUBLICS DE LA
WILAYA DE BOUMERDÈS

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE N° 17/2009

Conformément aux dispositions des articles 43, 101 et 109 du décret présidentiel n° 02/250 du 24/07/2002, portant réglementation des marchés publics modifié et complété par les décrets présidentiels n° 03/301 du 11/09/2003 et n° 08-338 du 26/10/2008, la Direction du logement et des équipements publics de la wilaya de Boumerdès, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres national ouvert **n° 06/DLEP/2009**, paru dans les quotidiens nationaux et le BOMOP, relatif à la réalisation d'une école fondamentale B 05 Hammadi en lots séparés, qu'à l'issue de l'évaluation des offres il a été décidé l'attribution provisoire du marché comme suit :

Designation du lot	Entreprise	Note technique obtenue	Montant de l'offre corrigé	Délai	Critères de choix de l'entreprises retenue
LOT n° 01: Bloc administration A + bloc pédagogique C	ETB LAKHDARI NOREDDINE	61	34.304.447,97 DA	09 mois	Entreprise la moins disante préqualifiée à l'évaluation technique **N.B :** Note éliminatoire est strictement inférieure à 40
LOT n° 02: Bloc pédagogique B + sanitaire D	ETB LAKHDARI NOREDDINE	58,87	27.000.562,68 DA	07 mois	
LOT n° 03: Bloc Logements	SARL ORBAT	40,37	14.182.111,71 DA	08 mois	

L'avis d'attribution provisoire du marché sera inséré dans les organes d'information qui ont assuré la publication de l'avis d'appel d'offres, notamment dans le BOMOP en précisant le prix, les délais de réalisation et tous les éléments qui ont permis le choix de l'attributaire du marché.
Le soumissionnaire qui conteste le choix opéré par le service contractant, peut introduire un recours dans les dix **(10) jours**, à compter de la publication de l'avis d'attribution provisoire du marché, auprès de la commission des marchés de la wilaya de Boumerdès qui donne un avis dans un délai de **15 jours,** à compter de l'expiration du délai de dix **(10) jours** fixé ci-dessus. Cet avis est notifié au service contractant et au requérant et cela en vertu des dispositions de l'article 101 du décret présidentiel n° 02/250 du 24/07/2002, portant réglementation des marchés publics modifié et complété par les décrets présidentiels n° 03/301 du 11/09/2003 et n° 08/338 du 26/10/2008. Le marché n'est définitivement attribué qu'au terme d'un délai de **30 jours**, à compter de la date de publication de l'avis d'attribution provisoire.

MIDI Alger
N° 754 | Mardi 1er semptembre 2009

AU DIXIÈME JOUR DU MOIS DE RAMADHAN

LA DISTRIBUTION DES COUFFINS PEINE À DÉCOLLER

En dépit des directives des responsables de la wilaya d'Alger, et du ministère de la Solidarité, de la Famille et de la Communauté nationale établie à l'étranger, l'opération de distribution du couffin du ramadhan piétine toujours dans certaines localités, pénalisant ainsi gravement les familles qui auraient dû en bénéficier. Au dixième jour du mois de jeûne, les familles ne cesse de s'interroger sur le devenir de cette aide déjà bien dérisoire.

PAR YAZID BOULAOUCHE

Le «couffin du ramadhan» ne cesse de faire parler de lui.

Alors que dix jours se sont déjà écoulés depuis le début du mois de ramadhan, seules quelques APC ont mené à bien l'opération de solidarité pour ce mois de ramadhan ou encore «couffin du ramadhan». L'opération s'est déroulée dans les meilleures conditions possibles et est presque terminée au niveau des certaines communes, à l'exemple d'Alger-Centre, Sidi M'ahmed ou encore à El Biar. Bien mieux ces communes-leaders ont même substitué au traditionnel couffin une aide en espèces de l'ordre de 5.000 DA, ce qui n'a pas manqué de réjouir les bénéficiaires, même si cela reste insuffisant.

En revanche plusieurs APC connaissent des retards et des flottements, à ce jour, dans la distribution du couffin pour de nombreuses raisons souvent loin d'être convainquantes. Les familles recensées, éligibles à cette aide vitale, s'interrogent toujours sur l'echeance de cette aide. C'est du moins les propos de plusieurs familles concernées.

«*Blocage au niveau des assemblées, difficulté de recenser les véritables familles nécessiteuses et complications surgies lors de l'opération de distribution*», sont, entre autres, les arguments avancés par les responsables en charge de la remise de ces aides aux familles. «*Toutes ces raisons peuvent être invoquées par la tutelle, mais la véritable raison,* clament ces familles, *c'est l'indifférence des pouvoirs locaux. Au début ils se mettent sous les feux de la rampe afin d'attirer l'attention des médias, mais ils sont incacaples de concrétiser leurs promessses*», nous disent amérement les familles frustrées par ce retard.

Parmi les APC souffrant de cet ajournement, Oued Koriche, Tessala El Mardja, Bachdjarah... non seulement ces APC piétinent quant à l'accomplissement de cette opération, mais encore, les denrées remplissant ce couffin de toutes les convoitises sont souvent estimées à moins de 3.000 DA, ce qui ne peut suffire aux besoins d'une famille même pour deux ou trois jours.

A l'APC de Oued Koriche, des sources généralement bien informées, nous affirment que le panier ne dépassera pas ce ramadhan les... 1.000 DA. Très maigre obole et qui la met dans le rang des mal-classées des communes de la capitale.

«*Même si l'aide promise nous sera remise dans les prochains jours, moi personnellement j'estime qu'il est déjà trop tard après cette attente que l'on nous fait subir*», déplore une maman (veuve), résidant dans la commune de Oued Koriche. Un constat amer en ce mois de tolérance, de piété et surtout d'entraide. Ainsi plusieurs assemblées ne sont pas au rendez-vous de ce ramadhan pour des raisons bien futiles et qu'il aurait fallu régler bien avant l'avénement du mois sacré. Les familles pénalisées jugent cette situation «lamentable» et s'en remettent à Dieu et aux restaurants de la «rahma» pour leur pitance quotidienne.

Y. B.

ARBRES DE LA RUE DE TRIPOLI

Sauvetage pleinement réussi !

Qui n'a pas ressenti un pincement au cœur devant le spectacle de désolation que présentaient les arbres de la rue de Tripoli, déracinés dans la force de l'âge afin de répondre aux exigences et contraintes des travaux du tramway d'Alger. Il est clair qu'à la vue de ce spectacle chacun d'entre nous n'a pu s'empêcher de déplorer la triste et tragique fin de ces arbres majestueux qui faisaient la fierté de cette avenue et qui allaient, personne n'en doutait, terminer leurs jours sous les dents d'une scie ou autre tronconneuse. Mais heureusement et ô miracle ! des «personnes» veillaient au grain et ont tout mis en œuvre pour pouvoir offrir une seconde vie à ces arbres combien important en ville. Ces derniers, grâce à cette initiative à applaudir (ce genre d'actions étant plutôt rares) ont été ainsi replantés avec succès dans une autre localité de la capitale (Garidi), il suffisait d'y penser et surtout de le faire. Aujourd'hui on peut enfin se féliciter de ce sauvetage qui a porté ses fruits, puisque l'on constate avec soulagement que la délicate opération même effectuée en retard est pleinement réussie : les arbres commencent à bourgeonner joliment, leur sève coule de nouveau, ils ont tout l'air de s'être acclimatés à leur nouvel environnement, leurs cimes sont couronnés actuellement d'un joli feuillage verdoyant et ils font le bonheur des résidants de l'heureuse commune qui leur a offert son sol en échange de leurs multiples bienfaits.

Y. D.

Les arbres gisant les racines à l'air après leur déracinement...

Les mêmes arbres après leur «replantation»...

AADL, FILIALE «GESTION IMMOBILIER»

Vaste opération d'entretien des ascenseurs

PAR SOFIANE BAYOU

L'Agence nationale pour l'amélioration et le développement de l'habitat (AADL) concernant l'entretien et la maintenance, entre autres, des ascenseurs sur les différents sites sous sa gérance dans la capitale s'en remet à sa filiale «Gestion immobilier». . Ainsi les ascenseurs connaissent un suivi rigoureux de la part de ladite filiale qui a, entre autres, la mission de l'entretien et maintemission très délicate qui touchera pas moins de 335 ascenseurs pour la seule capitale. Tous les sites AADL sont concernés par cette maintenance : les 1.530-Logts d'Ouled Fayet 1 et 2, El Achour, Sebbala au 1.839-Logts avec 62 ascenseurs à entretenir. Les 416-Logements dans la commune de Gué de Constantine sont dotés de 16 élévateurs. La commune de Bab Ezzouar, accueille, quant à elle, trois sites AADL, Bab Ezzouar 1 et Bab Ezzouar 2 avec 1.600 logts chacune, Bab Ezzouar 3 avec 730 logts, ce qui donne lieu à plus de 80 ascenseurs à maintenir en marche sans omettre de citer la cité Zerhouni-Mokhtar plus connue sous l'appellation (les Bananiers) et qui renferme 1.602 logts dotés de 52 ascenseurs. Deux cités de 416 logements chacune se trouvent dans la commune des Eucalyptus et béneficieront également des prestations de «Gestion immobilier». Plusieurs autres sites AADL sont soit en cours de réalisation ou de livraison toujours dans la capitale. Pour rappel Noureddine Moussa ministre de l'Habitat et de l'Urbanisme, a procédé à la livraison d'un quota de logements réalisés dans le cadre du programme de l'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement le 19 août courant à Alger et a concerné le programme de l'année 2002 : Heuraoua (495 logements), Boumaâti (109 logements) et Baba Hassen (195 logements). À cette occasion le ministre a affirmé dans une déclaration à la presse que «*la majorité des projets AADL seront achevés avant la fin de l'année 2009 et que le reste, concernant essentiellement, les chantiers repris par d'autres entreprises, sera livré au cours du premier semestre 2010*», ce qui donnera, immanquablement, un surplus de travail à la filiale «Gestion immobilier» qui aura ainsi du pain sur la planche.

S. B.

BOUIRA

Inauguration de la mosquée de Tikboucht

Un des piliers de l'Islam, le ramadhan se sacralise davantage par ses œuvres, qu'elles soient de dimension spirituelle ou d'ordre national, il reste qu'elles concourent toutes dans un même sens, celui de la transcendance, et c'est dans ce sens ascensionnel que les 6.000 âmes du village de Tikboucht distant de quelque 8 km au nord est du chef-lieu de la wilaya de Bouira viennent en ce mois béni de s'offrir un espace de sérénité sans forme d'une belle mosquée, inaugurée juste après l'accomplissement de la prière d' «El Assar» par le wali de Bouira en l'occurrence Ali Bouguerra en compagnie des autorités locales , des membres du comité du village et de la Djemaa, l'édifice religieux érigé selon une esthétique qui retient le regard permet toutes les commodités nécessaires au repos de l'âme des 4.000 personnes qu'il peut accueillir dans sa vaste salle des prières. Ceci en plus d'une salle coranique assez spacieuse pour le bien-être des futurs apprentis en écritures saintes. Ainsi donc, au dela de la navette hebdomadaire (vendredi) presque obligatoire qu'ils sont contraints d'entreprendre pour accomplir leur devoir religieux, les fidèles abordés juste après l'inauguration sont unanimes pour dire leur satisfaction de ce bien temporel culturel pour lequel toutes les attentions, surtout morales, doivent être retenues pour lui faire éviter toutes les pollutions qui peuvent le dévier de sa mission première.

T. H.

MEDEA

2.945 ouvrages dans les bibliothèques communales

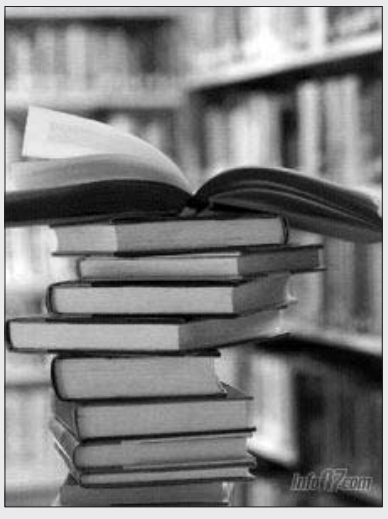

Une opération portant acquisition de fonds documentaires au profit des nouvelles structures de lecture érigées dans la wilaya de Médéa vient d'être lancée par la Direction de la culture. Un avis d'appel d'offres a été publié dans ce sens, début août courant, et les premiers cahiers de charges ont été retirés, cette semaine, auprès des services concernés. Cette nouvelle acquisition, qui touche les 70 bibliothèques communales et salles de lecture réalisées récemment à travers la wilaya, porte sur un fonds documentaire englobant pas moins de 2.945 titres, totalisant quelque 380.000 exemplaires, couvrant huit disciplines, parmi lesquelles le livre parascolaire, la littérature étrangère, les sciences humaines et sociales, la théologie et l'art et la culture. **APS**

TIPASA, AMÉNAGEMENT DES PORTS DE CHERCHELL ET DE GOURAYA

LES PROJETS BIENTÔT RÉCEPTIONNÉS

Les travaux d'aménagement et d'extension du port de Cherchell, sont à 98% de réalisation. Cet aménagement permettra d'augmenter la capacité d'accueil des bateaux de pêche mais aussi de tourisme. Le port a connu aussi des travaux de réhabilitation et d'extension de trottoirs.

Le port de Cherchell.

PAR ABOUD KAHINA

La troisième et dernière tranche des travaux d'aménagement du port de Cherchell sera très bientôt achevée, le ministère des Travaux publics a affecté des enveloppes financières, non seulement pour Cherchell mais également pour l'aménagement des ports de Gouraya et de Tipaza. Ces nouvelles acquisitions que vient de connaître la ville de Cherchell sont le résultat de l'effort de l'Etat enregistré depuis la fin de l'année 2004, une volonté qui permet d'augurer d'un bel avenir en perspective pour l'ex-capitale de Juba II, mais surtout pour la jeunesse qui avait perdu espoir depuis de longues années. Les travaux d'aménagement et d'extension du port de Cherchell, sont à 98% de réalisation, selon un responsable du chantier du port. Pour rappel lors des derniers travaux, un canon d'environ 2 mètres de long a été récupéré des fonds marins, selon les travailleurs dans le port. Cet aménagement permettra selon le responsable que nous avons interrogé «*à augmenter la capacité d'accueil des bateaux de pêche mais aussi de tourisme*». Le port a connu aussi des travaux de réhabilitation et d'extension de trottoirs et l'augmentation des services d'entretien. Les pêcheurs de leur côté nous ont exprimé leur satisfaction des travaux qu'a connu le port de Cherchell qui permettra à leurs avis d' «*ouvrir le champ de la pêche et faire du port un pôle économique et donner de la chance à des dizaines de jeunes chômeurs à avoir de petits bateaux de pêche et fuir ainsi la misère*», le responsable du chantier nous a affirmé de son côté que «*les occasions seront offertes aux jeunes pêcheurs d'avoir leurs propres bateaux avec l'aide de la wilaya de Tipasa et de la Chambre de la pêche*». L'extension du port a permis d'augmenter les bateaux de pêche «*les chalutiers sont passés de18 unités à plus de 38 alors que les sardiniers de 14 unités sont passés à 37 unités et les autres petits bateaux sont passé de 17 à 80 unités après les travaux*», précise le responsable. Le port de Gouraya a fait l'objet de la visite du ministre des Travaux publics, il y a quelques mois de cela, ce qui lui a permis de constater de visu l'avancement des travaux de cette infrastructure. Il est bon à rappeler que dans un premier temps, le plan initial de ce projet était la construction d'un abri de pêche, mais très vite, il s'est avéré que l'exiguïté de cette infrastructure ne répondait pas aux attentes. Il faut signaler que de Ténès à Gouraya il n'existe aucun port de pêche mis à part l'abri de pêche de Béni-Haoua situé à une quarantaine de kilomètres. Face à ces aléas les autorités de wilaya ont décidé de le transformer en port de pêche pour assurer à la région Ouest une meilleure prise en charge d'où le développement économique de cette zone très longtemps enclavée. Le nouveau port de Gouraya, qui en est à ses dernières retouches, permettra la création de 600 postes d'emploi directs et en même temps renforcer ses capacités d'accueil ainsi que sa flottille. Il aura aussi pour conséquence d'augmenter la production halieutique, d'accueillir une nouvelle flottille de 10 unités semi-industrielles et de développer ses activités économiques. Pour rappel, lors de son inspection, Amar Ghoul avait demandé aux responsables du suivi de mettre les moyens pour faire de ces deux grandes réalisations (les ports de Cherchell et Gouraya) «*des lieux économiques mais aussi des endroits touristiques avec toutes les conditions d'accueil pour créer une atmosphère conviviale et de détente*».

A.K.

CHLEF, SOLIDARITÉ RAMADHAN

La Sonatrach s'implique

PAR BENCHERKI OTSMANE

Les œuvres sociales de Sonatrach dans la wilaya de Chlef se sont impliqués entièrement dans les actions de solidarité avec les plus démunis en ce mois de ramadhan. Plus de 800 familles nécessiteuses, réparties à travers dix communes sur les 35 que compte la wilaya, ont bénéficié de couffins remplis de denrées alimentaires fournis par les œuvres sociales et les travailleurs de la société Sonatrach. Le montant de cette œuvre charitable s'élève à 480.000 DA (48 millions de centimes).Il faut dire que la solidarité en ce mois de piété n'est pas un vain mot, et l'on signale ici et là des dons provenant de citoyens en sus des subventions accordées par les pouvoirs publics.

A titre d'exemple la commune côtière de Sidi-Abderrahmane a bénéficié de 45 millions de centimes destinés à 395 familles nécessiteuses. Quant à la commune de Ain-Mérane c'est le Croissant-Rouge algérien qui s'est manifesté par la distribution de produits alimentaires tels que huile, sucre, lait et semoule. Il est prévu également l'ouverture prochaine au niveau de cette commune d'un resto du cœur. A Bou-Kadir, 1.200 pains sont offerts quotidiennement aux plus démunis. Enfin il est à noter que 23.000 couffins ont été distribués au cours des trois premiers jours de ramadhan à travers l'ensemble de la wilaya de Chlef.

B. O.

MIDI Est

N° 754 | Mardi 1er septembre 2009

ANNABA, FLAMBÉE DES PRIX

LE DIKTAT DES MANDATAIRES

Les détaillants brandissent un seul argument en guise de réponse, il sont eux aussi victimes du diktat imposé par les mandataires des Min (Marché d'intérêt national), situé dans la commune d'El Bouni et où se négocient les ventes en gros.

PAR RAFRAF MOHAMED

La mercuriale a atteint des sommets vertigineux au grand désarroi ds petites bourses.

A l'instar des autres grandes villes du pays, la spéculation effrénée n'a de cesse depuis le début du ramadhan, encouragée par l'absence quasi-totale de tout contrôle ou répression de la part des autorités compétentes. Saignées à blanc par des commerçants sans scrupules, les petites bourses ne savent plus où donner de la tête, face à la mercuriale en hausse constante. "*Le malheur* fulmine un père de famille, *c'est que les prix des fruits et légumes ne font que grimper chaque jour davantage, c'est du jamais vu, en plein mois de la foi et de la rahma».* Au marché d'El Hattab, situé au cœur de la ville de Sidi Brahim, et considéré comme la bourse du marché des fruits et légumes dans la région, le prix du kilo de tomates fraîches, était au premier jour du mois sacré, à 30 DA. En une semaine, il a grimpé jusqu'à 60 DA. Soit le double. Idem pour la salade verte qui a atteint, ces derniers jours, la barre prohibitive des 100 DA le kg.

D'où la question qui taraude les esprix : «Qui est responsable de cette folie mercantiliste ?». Les détaillants ne brandissent qu'un seul argument comme réponse, il sont eux aussi victimes du diktat imposé par les mandataires des Min (Marché d'intérêt national), situé dans la commune d'El Bouni et où se négocient les ventes en gros. «*Nous sommes le maillon intermédiaire, donc les plus vulnérables de la chaîne, nous n'avons pas de moyens pour échapper à la loi de ces requins»,* affirme un marchand d'El Hattab. Profitant de la libéralisation du commerce et des prix, les grands spéculateurs sont donc en état de sévir comme ils le veulent, contrôlant, à la source, l'approvisionnement des détaillants. Lesquels n'hésitent pas à faire payer le consommateur sans défense devant l'appétit féroce des uns et des autres. Selon un autre détaillant, il y a une complicité coupable entre mandataires et sous-mandataires attirés. Ces derniers raflent tout avec l'accord tacite des premiers et pratiquent ensuite la rétention dans la revente. Créant ainsi, un phénomène d'inflation sur les prix des fruits et légumes, qui ne sont cédés qu'en quatrième main le plus souvent par les revendeurs au niveau du marché de détail. En quelque sorte, une entente criminelle, au sens économique et social du terme, interdite en principe par la loi.

L'État finira-t-il par réagir à cette situation pénalisante ? C'est la question que se pose chaque jour le citoyen victime de la cupidité et de l'irresponsabilité dominante.

R. M.

SOUK-AHRAS, DIRECTION DE L' ÉDUCATION

De nouvelles infrastructures en projet

PAR KADOUR MEHRI

En prévision de la prochaine rentrée scolaire, la Direction de l'éducation de la wilaya de Souk-Ahras vient de renforcer le secteur par de nouvelles infrastructures capables d'absorber le déficit en la matière qui caractérise certaine communes, à l'image de Ouled Driss, Khedara ou Bir Bouhouche qui seront dotées de 3 nouveaux CEM. Le cycle secondaire sera quant à lui renforcé par deux nouveaux lycées dans les communes de Tiffeche et Henancha ce qui, à l'avenir, évitera aux lycéens de ces localités le déplacement contraignant vers M'daourouche et Souk-Ahras et surtout cela permettra certainement aux filles de ces communes rurales conservatrices de poursuivre leurs études secondaires au lieu de quitter les bancs de l'école après le BEM à cause de leurs parents qui rejettent l'idée de l'internat et surtout à cause du déficit en matière de transport dont continuent à souffrir certaines communes.

Toujours dans le même ordre d'idées, et afin d'améliorer les conditions de scolarité, le secteur sera doté de deux nouveaux demi-pensionnats d'une capacité de 200 repas/jour au lycée Berral-Salah et au CEM Ouled-Driss sans parler de celui du CEM Badji Mokhtar dont les travaux ont débuté il y a un mois, ce dernier sera, selon une source de la Direction de l'éducation, opérationnel dès début 2010.

K. M.

CONSTANTINE

Des commerces pour la placette

La placette Kerkri a bénéficié, à partir de 2006, d'un plan de réaménagement qui aura duré près de trois ans. Aujourd'hui, complètement réhabilitée débarrassée de l'ancienne station de bus du même nom, elle cherche de nouveaux locataires pour ses locaux commerciaux. D'où l'organisation d'enchères publiques cette semaine par la Direction des domaines au niveau de l'APC de Constantine. Un lot immobilier composé de 4 kiosques, de 2 toilettes publiques et d'une cafétéria sera cédé par adjudication. Les valeurs de mise en vente seront respectivement de 10.000 dinars pour chacun des premiers locaux, autant pour les vespasiennes et de 30.000 dinars pour l'espace café. La durée de location est de trois années renouvelables.

Les commerçants activant sur cette placette, délocalisés en raison du plan de réaménagement, s'estiment floués. L'opération d'adjudication leur enlève tout espoir de «récupérer leurs espaaces».

N. D.

1.600 emplois pour les jeunes

Le marché de l'emploi va se renforcer en raison de la disponibilité de plus de 6.500 contrats dans le cadre du plan de l'insertion des jeunes. Dans la catégorie des diplômés universitaires, 1.600 postes de travail sont à pouvoir. Une opportunité pour bon nombre de «chômeurs diplômés» de faire leurs premiers pas dans le monde actif avec, à la clé, une rétribution de 12.000 dinars.

Pour les jeunes, issus du domaine de la formation professionnelle, 1.550 contrats les attendent. Et même ceux qui n'ont aucune qualification, des centaines d'entre eux auront la possibilité d'être recrutés pour s'initier à différentes activités dans notamment des ateliers.

N. D.

MILA

les Miléviens, grands lecteurs de journaux

Chose ordinaire ou effet du jeûne, les populations miléviennes dévorent tous les quotidiens et hebdomadaires en vente chez les buralistes durant le mois du ramadhan. Rares sont les titres de journaux qui ne s'écoulent pas, tout se vend et le dernier arrivé est rarement servi. Questionné à propos de ces ventes, un libraire nous a expliqué que cet engouement pour la lecture des quotidiens est une habitude ancrée chez les jeûneurs. Certains lecteurs, habitués à l'achat d'un seul quotidien, en achètent deux ou trois durant le carême, ça leur permet de "tuer le temps" disent-ils, et ce en attendant l'heure de la rupture du jeûne. Durant ce mois, les personnes qui n'achètent jamais de journaux se mettent eux aussi à la lecture, mais une fois le ramadhan achevé, on ne les revoit plus chez les revendeurs de journaux, ils disparaissent comme par enchantement, ils ne lisent plus rien, ils "jeûnent" jusqu'au prochain ramadhan.

Aussi, durant le ramadhan,dans la wilaya de Mila, il faut se lever tôt pour pouvoir acheter son journal préféré faute de quoi, il faudra se contenter du "peu" de titres que vous propose l'étal.

Z. A.

MIDI LIBRE
N° 754 | Mardi 1er septembre 2009

SALAH GAOUA REND HOMMAGE À LILI BONICHE

LA «RUMBA D'ALGER» SOUS UN CIEL ÉTOILÉ

Pour entamer cette deuxième semaine du mois sacré, le Centre culturel français (CCF) d'Alger ouvrait ces jardins à Salah Gaoua pour une soirée de music hall, intitulée "d'une rive à l'autre".
Ce concert était donné en hommage à l'enfant terrible de la chanson dite Judéo-Maghrébine, le regretté Lili Boniche.

PAR NADIR HAMMOU

Salah Gaoua.

Dans l'agréable jardin du CCF en plein cœur d'Alger le public a répondu en masse et le personnel du centre était contraint de refuser l'accès par manque de place. Et de cette façon des dizaines de spectateur ont assistés au show debout derrière la grille et n'en ont pas raté une miette.

Salah Gaoua entamait cet hommage avec des chansons de Lili Boniche tel que "Alger, Alger" en apportant une petite touche personnel aussi discrète qu'agréable qui remet au goût du jour de très vieux succès. Sa touche, c'est d'abord sa voix proche du chaabi et du kabyle avec une touche latino qui déborde sur toute l'interprétation. D'ailleurs, Salah reprends à merveille la belle "Rumba d'Alger".

Ce soir là, l'âme du "crooner de la Casbah" planait au dessus du CCF à quelques encablures de sa Casbah natale où il jouait ces premières notes de guitare. Lili Boniche se faisait une place dans la musique algérienne dès l'âge de quinze ans ou il animait déjà une émission sur Radio Alger.

A la fin des années trente, il introduisait de la rumba, du jazz, et du tango à côté de la musique arabo-andalouse qu'il étudia quelque années auparavant près de Saoud l'Oranais. Il devient une star du music hall avant que l'indépendance de l'Algérie ne l'arrache aux dédales de sa Casbah et par la même de la scène aussi. Puis, près de trente ans plus tard, Lili Boniche renoue avec la scène et produit deux album entre 1999 et 2003 avant que la chanson ne le perde à tout jamais à l'âge de 85 ans, le 06 Mars 2008 à Paris.

C'est dire à quel point rendre hommage à ce monstre sacré était difficile pour Salah Gaoua. Mais, en fin de compte, il a été lui aussi sacré par son public. Un public qui a fait le déplacement pour Lili Boniche, et qui a adopté Gaoua.

Il faut aussi dire que cet artiste s'identifie énormément à des artistes tels que Lili, Blond blond, ou Reinette l'oranaise. Des artistes qui jouent entre deux rives dans leurs vies et ne peuvent allier les deux qu'en musique. Salah Gaoua se révélait être une véritable bête de scène et un bon chauffeur de salle. Il était le premier à danser sur scène avant de faire danser son public. Il a aussi provoqué des piques d'émotions avec sa voix et l'interprétation du groupe sur des chansons tel que "*Chhilet laayani"* ou encore "*je chanterais toujours"* avec laquelle il clôture son show et réalise ainsi son rêve: prendre Lili par la main, et l'emmener à Alger renouer avec son public de la première heure.

N. H.

THÉÂTRE DE VERDURE DE SIDI BEL-ABBES

La musique classique à l'honneur

PAR ROSA CHAOUI

Sidi Bel-Abbes vibre en ce mois de ramadhan au rythme de la quatrième édition du festival national de la musique classique algérienne. Ouverte vendredi soir, cette manifestation culturelle qui s'étalera jusqu'au 16 septembre prochain, vise à promouvoir la chanson classique algérienne et, dans le même temps, créer l'animation en ce mois sacré, a indiqué le commissaire du festival M. Benkelfat Nasreddine.

Les soirées «Andaloussiat Ramadhan 2009» de ce festival, auxquelles prennent part plusieurs troupes musicales d'Oran, de Tlemcen et d'Alger, se déroulent au théâtre de verdure de Sidi Bel-Abbes.

Sont invités à animer cette manifestation culturelle les chanteurs Chaou Abdelkader, Hadjadj Chafik, Allal Amine, Hadj Kacem Brahim, Boughazi Karim, Toufik Belghabrit, Chaouli Nasreddine, Kara Torki Zakia, M'rah Leïla et M'ah Zaki, selon le commissaire du festival. Parallèlement, plusieurs associations participent à cette édition culturelle, notamment, celles de Redouane Bensari et de Kaddour Benachour, "Nassim El Andalous" d'Oran, "Awtar Tilimssen", ainsi que l'association "Alhane El Andalous" de Paris, attendue pour la soirée du 12 septembre.

La musique classique algérienne dite andalouse est accompagnée, selon les organisateurs de ce festival, de chansons andalouses, qacidate écrites par de célèbres poètes, un héritage du patrimoine civilisationnel arabo-musulman de l'Andalousie. Elle se maintient grâce à une tradition orale dans laquelle "mélisme" et autres ornementations restent difficiles à symboliser par le système de notation emprunté à l'Occident, a-t-on fait remarquer.

La première édition de ce festival remonte à 1997 à Sidi Bel-Abbes. Elle a été suivie de deux autres en 1998 et 1999, dédiées à la mémoire du regretté docteur Abdelkader Hassani.

Abdelkader Hassani est né le 23 septembre 1920 à Sidi Bel-Abbès.

Il fut le fondateur de la jeunesse littéraire musulmane et membre de l'Etoile Nord Africaine. En 1948, il a obtenu son diplôme de médecin et rejoint sa ville natale pour y exercer. Ancien moudjahid, il fut élu maire de Sidi Bel-Abbes en 1967, puis député de 1982 à 1985. Le Dr Hassani est décédé le 3 mai 1985.

R. C.

SOIRÉES RAMADHANESQUES

Salle El Mougar

- Aujourd'hui à partir de 22 heures : gala de variétés algériennes avec Abdelkader El khaldi, Souhila Alhan wa Chabab et Aziouz Rais.
- Demain à la même heure : gala de variétés algérienne avec Djamel Chir, Salim hellil, et Mourad Djaafri.
Jusqu'au 5 septembre prochain, projection, tous les jours à partir de 13 heures, du long métrage égyptien, "L'immeuble Yacoubian" de Marwan Hamed, d'après le roman éponyme d'Alaâ Al Aswany.

Palais de la Culture

- Aujourd'hui à partir de 21h30 : Gala de variétés avec Mourad Djaafri, Bariza, Staifia et Boualem Chaker.
- Demain à la même heure : soirée musicale Chaâbi avec le chanteur Mohamed Rais de Bédjaia .

«Mille et Une News»

Festivités ramadhanesques "les Milles et Une News", du 26 août au 3 septembre, au 28, rue Boualem et Ahmed-Khalfa (Ex rue Burdeau).
Aujourd'hui à partir de 21 heures : rencontres-débats en présence de Hamraoui Habib Chawki, Ben Torki et Brahim Noual autour de plusieurs thèmes, entre autres, «les festivals, une forme de promotion culturelle» et retour sur les différents festivals organisés en Algérie : Festival international du cinéma arabe, festival de Timgad et le festival international du théâtre professionnel.
- Demain à la même heure : soirée diwan sous le thème : «le diwan entre tradition et modernité» avec un hommage au regretté Maalam Ben Aïssa avec la participation de Diwan Dzair et Gnawa Rihet L'bled.

Vente-dédicace

- Aujourd'hui, à la librairie Socrate à partir de 22 heures : Hind Caidi signera son livre de cuisine intitulé "Saveurs" et couleurs (éditions Albin Michel, France).

Théâtre national algérien

- Soirée musicale animée par Rachid Sergoua, Amirouche Laribi, Merzak Yamni et Hssinou Fadli, demain à partir de 22h, au Théâtre national algérien Mahieddine-Bachtarzi.

MIDI Auto
Rubrique pilotée par auto-utilitaire
L'actualité des véhicules utilitaires en Algerie
N° 754 | Mardi 1er septembre 2009

CITROËN INVESTIT L'ESPLANADE DE L'HÔTEL HILTON

«C5, C4 GRAND PICASSO ET C6» AU PLAISIR DES YEUX

Page 13

ENTRETIEN AVEC M.ANTHONY TOUFFET, RÉGIONAL MANAGER CITROËN

"Citroën n'a pas la vocation de devenir la marque haut de gamme de PSA"

Lire en page 12

PEUGEOT ALGÉRIE

Nouvelle Peugeot 207 restylée dans les shows-room

Lire en page 12

M. ANTHONY TOUFFET, RÉGIONAL MANAGER CITROËN

"Citroën n'a pas la vocation de devenir la marque haut de gamme de PSA"

M. Anthony TOUFFET, Régional Manager Citroën a bien voulu répondre à nos questions en marge du lancement du monospace C3 Picasso en Algérie. La prochaine sortie de la Citroën DS a fait croire que la marque aux chevrons s'achemine vers une montée en gamme qui la distinguerait de Peugeot. Notre interlocuteur à un autre avis.

PROPOS RECUEILLIS PAR HAMID ABBASSEN

Comment se porte Citroën en Algérie après son passage sous la bannière de GBH ?

M.Touffet : Citroën se porte correctement. La part de marché de GBH a atteint à fin juin 2%. Aujourd'hui nous avons évolué de plus de 110% dans nos résultats par rapport à 2008, ce qui fait qu'a fin juillet on a dépassé le volume 2008. La part de marché est là, nous espérons encore progresser. Avec le lancement de C3 Picasso nous pensons atteindre une part de marché proche de 2,5% d'ici la fin de l'année

Il est clair que le gouvernement algérien adopte une attitude agressive envers les constructeurs automobile présents en Algérie en multipliant les taxes sur les véhicules neufs. Comment voyez-vous le développement de Citroën dans cette conjoncture ?

Tous ces événements ne nous facilitent pas la tâche. Ce qui est valable pour l'un des constructeurs et valable pour les autres, globalement on a tous les mêmes contraintes. Le plus important est d'avancer plus vite que les autres afin de récupérer des parts de marché.

Pouvez-vous nous confirmer la commercialisation des derniers concepts cars de la marque, notamment Citroën GT et C-Cactus ? Quels sont les visées de la marque à travers cette décision ?

Je ne peux pas vous dire plus que ce qui a été donné par la presse sur le concept car GT. Simplement, il rencontre un tel succès auprès de la population qui l'a découvert et d'un certain nombre de célébrités qui peuvent investir de

grandes sommes d'argent dans ce genre de voitures. Ceci a poussé à réfléchir à une démarche de faisabilité et d'industrialisation du projet. Tout ce que je peux vous communiquer actuellement, c'est que nous étudions la possibilité de produire 6 exemplaires de la GT à 1.5 M .Une décision définitive sera prise fin 2009.

Concernant le C-cactus, la version définitive ne ressemblera pas forcement au concept car présenté. Je pense que l'idée de garder un véhicule très écolo en matière d'environnement, très simple en matière de conception et malgré tout innovant restent les idées majeures de ce projet, je n'en sais pas plus pour le moment.

Citroën semble devenir progressivement la marque haut de gamme du groupe PSA. Croyez vous que ce constat est vrai ?

Non je ne pense pas, PSA est un groupe avec deux marques généralistes et deux politiques commerciales. Les deux marques sont présentes dans de nombreux marchés automobile depuis très longtemps, simplement, dans notre démarche de changement d'image, nous avons vraiment envie de conquérir un maximum de clients et c'est pour cela aussi que la ligne DS va arriver. Le but est d'offrir à une clientèle plus spécifique une ligne de produit distinctive dont le premier modèle sera DS3. De là à dire que la marque veut se distinguer de son cousin Peugeot, je ne le crois pas, l'idée c'est de faire dans notre gamme deux lignes de produits différentes qui peuvent toucher toutes les catégories de personnes et de clients.

Citroën vient de lancer C3 Picasso en Algérie, comment voyez-vous le développement de ce nouveau modèle ?

C'est un marché sur lequel peu de constructeurs sont présents, c'est un marché qui n'a pas un gros potentiel en volume, donc je pense qu'on est surtout dans l'idée d'arriver avec ce concept qui jouit d'un grand succès en Europe où on a enregistré près de 36 000 commandes à fin juin, et on a envie de montrer également que ce qui marche en Europe peut marcher en Algérie. C'est un nouveau concept assez innovant, même si le marché n'existe pas encore on compte le créer. Le marché algérien est aussi un marché de niche, on va essayer de vendre notre produit de la meilleure manière possible.

Comment Citroën perçoit le marché Algérien par rapport aux marchés nord africains ?

Je pense que le constructeur a un grand espoir dans la marque Citroën en Algérie, parce que tout simplement notre volumétrie était faible. Nous vendions entre 3000 à 3500 véhicules par an, dans un marché stable aux alentours de 200 000 à 250 000 véhicules par an, on peut donc espérer atteindre 4 à 5% dans les deux à trois ans qui viennent en termes de part de marché soit entre 10 et 15000 véhicules. L'Algérie est un pays important et qui compte pour la marque Citroën comme tout le Maghreb. Je dirais que c'est un marché qui se développe par rapport à l'Europe touchée par la crise économique mondiale.

PEUGEOT ALGÉRIE

Nouvelle Peugeot 207 restylée dans les shows room

Peugeot Algérie contre-attaque. La filiale de la marque au Lion vient d'introduire au niveau de ses show-rooms à travers tout le pays la nouvelle Peugeot 207 restylée, timidement restylée, car les modifications esthétiques restent très minimes et se résument à de nouveaux boucliers avant et arrière auxquels viennent s'ajouter des antibrouillards ainsi que des jantes redessinées et aussi de nouveaux clignotants blancs qui viennent prendre place sur les feux.

Ainsi, on relève l'arrivée de nouveaux feux à LED ainsi que de boucliers intégralement peints. Le look général est plus assagi, il apporte à la citadine sochalienne plus de style, du dynamisme et la rend plus agressive que d'habitude. La citadine la plus vendue en Algérie est l'arme fatale de Peugeot Algérie qui veut ainsi redorer son blason, en danger depuis le lancement de la sa grande rivale la Renault Clio 3 qui a bénéficié récemment d'un restylage plutôt conséquent, comparativement à la petite lionne qui a bénéficié de quelques retouches. Mais avec ces dernières, la 207 veut s'imposer davantage sur son segment dans tous les marchés sur le vieux continent mais aussi où elle est commercialisée.

A bord, de nouveaux habillages intérieurs prennent place, ils permettront d'offrir aux occupants des ambiances à la fois chaleureuses et sportives. A bord de la 207 Phase 2, il faut avoir un œil de lynx pour retrouver le léger, et vraiment tout léger changement à savoir les nouvelles commandes de climatisation, alors que l'équipement s'enrichit d'un indicateur de changement de rapport. Pour les fans des autres déclinaisons de la 207, comme la SW, la RC ou la CC, ils n'auront rien à craindre puisque tous ces modèles recevront le nouveau «repoudrage». Néanmoins, les versions CC et RC conservent leur calandre "coupe-frites" caractéristique.

Côté motorisation, rien n'a changé. La féline sera commercialisée avec deux blocs essence le 1.4l de 75 et 90 ch et trois autres diesel le 1.4 HDi 70ch et le 1.6 HDi de 90 et 110ch. Comme la motorisation, les tarifs pratiqués restent aussi les mêmes, ainsi la 207 relookée est cédée entre 1.199.000 DA (TTC) et 1.919.000 DA (TTC).

CITROËN INVESTIT L'ESPLANADE DE L'HÔTEL HILTON

«C5, C4 grand Picasso et C6» au plaisir des yeux

Saida-Algérie, distributeur de la marque Citroën en Algérie s'affiche à la belle étoile à l'esplanade de l'hôtel Hilton d'Alger, à l'occasion du mois de Ramadhan, avec l'exposition des trois modèles phares de la marque, et ce, depuis le 17 août dernier.

Tout au long du mois sacré, les Citroën C5, la C4 Grand Picasso et la luxueuse C6 seront exposées à l'hôtel Hilton d'Alger. Les locataires du Hilton et les visiteurs de la Kheïma de l'hôtel auront le plaisir d'admirer et de contempler ces bijoux d'automobiles «made in Citroën».

Pendant tout le mois sacré, personne ne restera indifférent au passage devant ces voitures, une occasion pour les uns et les autres d'approcher de plus près ces modèles et de découvrir les atouts et les options qu'offre chacun d'eux.

Notons par ailleurs que Citroën Saida est partenaire de la Kheïma du Hilton, et au profit de la tombola qui sera organisée pendant le mois sacré, un heureux gagnant partira avec une superbe C3 Picasso.

La Star derti hala

Avec Hala

vos communications sont remboursées

Offre valable à vie

Pour toute consommation de 500DA par mois
500DA vous seront remboursés durant le même mois
En plus, bénéficiez du meilleur tarif du marché

Pour plus d'information, appelez le : 05 50 000 333 . www.nedjma.dz

نجمة NEDJMA

Midi Libre N° 754 Mardi 1er septembre 2009 - 393/09

ÇA S'EST PASSÉ CE JOUR

1812 Légion d'honneur

1812 Benjamin Dellessert réussit à extraire du sucre de la betterave. Il présente le premier pain de sucre de betterave à l'Empereur Napoléon qui lui décerne alors la Légion d'honneur.

1959 Révolution cubaine

Les troupes révolutionnaires cubaines, commandées par Camillo Cienfuegos et « Che » Guevara, luttent pour libérer la Havane. Le commandant en chef du Front révolutionnaire démocratique cubain, Fidel Castro, et le président élu Carlos Rivero Agüero entrent à La Havane. Le 16 février 1959, Castro devient président du Conseil.

1996 saisie de 36 tonnes de haschisch

La police espagnole saisit 36 tonnes de haschisch à Marin. C'est la plus grosse prise européenne dont la valeur est estimée à 221 millions de francs.

1997 Marée noire

En route de Changhaï vers le Kamchatka avec 19.000 tonnes de fuel intermédiaire à bord, le pétrolier russe Nakhodka chavire dans une tempête à l'ouest de l'île japonaise de Honshu et se brise en deux. Les 31 membres de l'équipage peuvent être sauvés, mais pas le capitaine.

2001 Femmes militaires au pays de Gœthe

Pour la première fois de son histoire, l'armée allemande enrôle 244 femmes dans ses unités combattantes.

LE CARNET DU MIDI

(1940) SID AHMED AGOUMI
Brillant comédien

Né le 5 octobre 1940 à Alger, Sid Ahmed Agoumi, de son vrai nom Ahmed Meziane, débute dans la comédie dans les années 1960. Il interprète de nombreux rôles aussi bien au théâtre, au cinéma qu'à la télévision. Il excelle dans les rôles de composition. Parallèlement à sa carrière artistique, il dirige successivement le théâtre régional d'Annaba (1974), le cenre de culture et d'information (1985) et le Théâtre national algérien (1991 - 1992). En France depuis 1993, il joue, entre autres, dans Ladjwad (Les généreux), version française et est distribué dans les pièces de Slimane Benaïssa (Prophètes sans dieu) de Bildjania Sbrajanovi, (La chute) de David Lescot.
Il réalise également des montages et des récitals poétiques.

(1931) AHCENE SAÏD
Interprète de chaâbi

Né le 18 novembre 1931, il débute dans la chanson en 1951. Sa voix est douce et agréable à écouter. Sa mémoire infaillible lui permet d'apprendre très vite. Men Kouss hadjibou fut la belle qasida de ses débuts. Avec Menouar, El Anka, Bourahla, Souki, El Ankis et Mekraza, il anime les programmes de la Radio Alger dans les années cinquante. Son premier disque Daâ Sabri obtient un grand succès en 1955. Lahbib Hachelaf le remet dans le bain avec une nouvelle composition Li Attah Rabi ouezyène n'harou.
Après l'Indépendance, c'est un homme mûr qui va affronter le public.

carnetdumidi@lemidi-dz.com

À LA RECHERCHE DU TEMPS PASSÉ

LES FORTIFICATIONS DE LA VILLE

Les batteries érigées entre le fort Bou Lila et le fort neuf

Fort Sidi Fredj (Sidi Féruch)

La route conduisant à Sidi Fredj passait par la partie sud de la ville d'Alger, partait de la porte Neuve. Les romains aussi ont emprunté cette route, traversait Daly Ibrahim et Sidi Yakhlef ou Sidi Khalef), Steouali, le sud de l'ouest Bagara, avant d'atteindre Sidi Féruch ou Torchika mausolée du marabout connu sous ce nom. Cet endroit a été utilisé autrefois comme port de la ville, à l'instar de Tamentefoust. Mais après la construction par Kheireddine, du quai du port d'Alger, on abandonna Sidi Fredj qui a deux baies, une à l'est et une à l'ouest qui a été le théâtre du débarquement de la dernière expédition française.
Ce fort a été érigé par Yahia Agha qui le dota de 11 pièces d'artillerie et y installa une garde formée de jeunes recrues auxquelles il fixa une solde. En 1825 trois petits vaisseaux pénétrèrent dans cette baie. Et il semble qu'à cette époque, le fort Sidi Fredj n'avait pas de garnison. C'est pourquoi l'intendant de Sidi Fredj s'est rendu, de nuit, auprès de Hassan Pacha pour l'informer de la situation. Ce dernier donna au dey l'orde de dépêcher deux vaisseaux d'Alger. Mais après leur sortie, les trois autres vaisseaux avaient quitté la baie. Cependant les marins algérois ont pu les capturer en haute mer.
Ce fort érigé sur les ruines d'un petit fort, et décrit par Boutin dans son rapport de 1808, n'abritait, d'après ce dernier, qu'une seule petite pièce d'artillerie. Son élévation au-dessus du niveau de l'eau évoluait entre 16 et 20 mètres. Et lorsqu'on procéda à la construction du fort neuf, on utilisa à cet effet des pierres blanches. Ce fort était doté de onze embrasures.
Lors du débarquement des Français à Sidi Fredj, le fort n'était pas à un niveau défensif fiable. Il était délabré et sa restauration réclamait des mois entiers.
Après la réunion tenue dans la région de Sidi Fredj, pour faire face à l'expédition française, Ibrahim Agha décida de construire les batteries sur le rivage. Mais ces dernières n'ont été dotées que de pièces légères faute de véhicules capables de transporter les canons à gros calibres.

«Le miséreux n'est pas celui qui fait le tour de la ville à mendier et que les gens font partir avec une ou deux bouchées, une ou deux dattes. Le miséreux est celui qui n'a rien pour répondre à ses besoins, mais qui cache si bien sa pauvreté que personne ne le remarque pour lui faire quelques aumônes et qui ne va pas tendre la main aux gens». *(Hadith)*

Connaissez-vous votre religion ?

Existe-t-il dans le monde musulman des intellectuels réellement conscients du danger qui guette la nation islamique? S'ils existent qu'ont-ils fait pour arrêter toute cette machination orchestrée par ses ennemis de toujours, afin de le détruire de l'intérieur comme de l'extérieur ?

Abdelhamid S. (Guelma)

Il serait exagérément inexact de soutenir que le monde musulman n'a pas d'intellectuels conscients. Ils existent, et parmi eux, il y a des gens bien cultivés, remarquables. Toutefois, leur existence est une présence dans un réceptacle spatial, sans poids ni consistance temporelles. Cela veut dire qu'il s'agit d'une existence sans mouvement, comme certains ustensiles en métal précieux qu'on accroche sur le mur et qui, en dehors de l'intérêt ornemental, ne représentent aucun intérêt pratique.

Cette attitude peut être attribuée au manque de persévérance, comme au manque de biens d'autres vertus, qu'ils ont fini de perdre à travers les âges et le temps. Nous avons déjà vu que ce qui caractérise l'homme parmi les autres créations c'est d'abord et avant tout le sens de la responsabilité, la suprême amana (Le dépôt) que Dieu a mis entre leurs mains et qu'ils n'ont pas su conserver.

Nous savons tous que répondre de ses actes c'est s'engager et qu'accepter un engagement c'est implicitement et explicitement les sacrifices qu'il implique. C'est une aventure continue qui met en jeu notre tranquillité et nos intérêts. En un terme islamique, nous dirions que la culture est un djihad, c'est-à-dire des efforts orientés vers des fins supérieurs. Dans un hadith, le Prophète que la bénédiction et le salut de Dieu soient sur lui déclare que "le meilleur des djihad c'est de dire la vérité devant un tyran". Quels sont les penseurs musulmans qui s'engagent aujourd'hui selon la logique d'un tel djihad ? Sans un tel djihad, la culture ne saurait devenir une critique constructive, éclairant les chemins de la vie quotidienne, les racines dans la société actuelle et les branches tendues vers l'avenir. L'intellectuel chez nous a peur de faire les critiques, préférant la complaisance à l'affrontement. Il a ainsi peur d'être critiqué parce qu'il ne veut se voir comme le voient les autres et comme il est en fait. Nous sommes hostiles à l'autocritique. Le deuxième point faible chez nos hommes de culture, c'est qu'ils s'accommodent du silence et de la soumission au lieu de prendre les positions que leur imposent leurs rangs dans la cité et leur rôle d'orienteurs de conseillers et de censeurs. Bien sûr, on ne saurait exiger de tout le monde d'assumer le rôle de réformateur à l'échelle de toute la communauté. Bien sûr, tout le monde est tenu d'accomplir le "amr bilmaârouf oua nahy âni lmonkar" (la recommandation du bien et l'interdiction du mal). C'est un devoir absolu pour chaque musulman ou chaque musulmane.

Cependant, c'est un devoir dont l'intensité est relative au degré de clarté que chacun de nous s'en fait. Nous ne pouvons pas discerner tous, avec autant de profondeur, entre le bien et le mal ce qui est possible et ce qui est impossible, ce qui est naturel et rationnel et ce qui est contre la nature, la logique et la raison. Le penseur, l'homme de culture en général, est celui qui saisit les contradictions et arrive à les surmonter de façon méthodique, faisant triompher l'utile sur l'inutile, le bon sur le mauvais.

M. G.

L'avenir du monde musulman

Ce dont il ne faut pas douter, c'est qu'un immense élan de pensée s'élève de jour en jour et dans chaque coin du monde musulman avec pour but la lutte contre l'invasion culturelle étrangère, invasion qui avait dominé la vie publique en pays d'Islam.

PAR MOHAMED GHOBRINI

Cette invasion qui a faussé, dégradé, aliéné presque, l'ensemble des pays en terre d'Islam a laissé des traces indélébiles, au point que la société musulmane n'était plus qu'une image déformée des sociétés occidentales, avec ce que cela implique comme pratiques religieuses douteuses et matérialisme athée.

Les penseurs et les réformateurs musulmans à leur tête des exégètes, de la trempe de Abou Hamed El Ghazali en Orient et plus tard d'El Maghili au Maghreb, ont senti le danger qui menaçait l'existence de l'Islam et ont tout fait pour endiguer le phénomène en permettant principalement l'ouverture des portes de lIjtihad (L'effort d'interprétation).

Ce fut d'abord le grand appel de Djamal Eddin Al-Afghani au regroupement des musulmans et au renforcement de leur Etat seul susceptible de préserver leur existence, étant donné que l'Islam était à la fois religion et Etat.

Livre et épée, ces deux aspects étaient indissociables pour sortir le monde musulman de sa torpeur, sachant que presque l'ensemble de ses Etats étaient colonisé ou connait encore les affres du colonialisme.

Vint ensuite Mohammed Abdou qui détourna cet appel d'un sens politique vers un sens scientifique, réfuta les équivoques et les mensonges répandus contre l'Islam et fit prendre conscience aux musulmans des problèmes qu'ils rencontraient, et c'est ce cours que suivit la pensée musulmane jusqu'à ce jour.

A l'égard du courant politique, les musulmans ont eu une attitude indécise et sous la pression de divers facteurs, internes et externes, il perdit de son importance. D'ailleurs, au début, défenseurs de l'Islam, ils ont eu à affronter des systèmes politiques et des doctrines sociales et économiques perfectionnées.

Ils se heurtaient dans leur combat à des propos et à des attaques contre l'histoire et la loi musulmane, ou ses adversaires, aidés et encouragés par des lobbies obscures, déformaient jusqu'à son essence et sa mission de message de paix universelle.

On attribuait le retard des musulmans au fait qu'ils tenaient à leur religion et en particulier à leur croyance, au déterminisme et à la prédestination, croyance qui les réduisait à l'impuissance et à la paresse et les empêchait de rivaliser avec les nations et les peuples avancés. Faute de résistances adéquates et de contres-offensives à la mesure du défi, les préjugés contre l'Islam s'étaient multipliés, à telle enseigne que l'Islam se trouve attaqué dans ses retranchements c'est-à-dire en terre musulmane.

On lui collait toutes sortes d'étiquettes, il était la cause de tous les maux que connaît la planète, l'Islam était contre le progrès et l'évolution. Il était contre la science, l'Etat musulman réprimait les philosophes et les libres penseurs où qu'ils se trouvent.

Omar Ben El-Khatab avait lui-même été accusé d'avoir brûlé la bibliothèque d'Alexandrie lors de la conquête de l'Egypte et personne n'osait rectifier le tir, surtout au moment où on s'aperçut que l'Occident faisait tout pour noircir l'histoire musulmane.

La civilisation de l'Islam n'était autre que le prolongement des civilisations des peuples conquis et soumis à l'Etat musulman, rien ne la distinguait des civilisations qui l'avaient précédés, pas même la législation islamique qu'on a essayé de transformer en simple copie conforme du droit romain répandu en Syrie et à l'abri duquel étaient nés les rites musulmans connus.

Ces propos avaient beaucoup de succès auprès de la jeunesse instruite qui les avaient lus dans leurs langues d'origine, puis ils furent traduits en arabe, comme furent traduits d'autres livres et études écrites par des orientalistes sur l'Islam et son histoire.

Certains arabes-chrétiens s'en étaient fait l'écho. C'est ainsi que Faradj Antoine a prétendu, dans la revue de l'université, que le Christianisme était plus tolérant à l'égard de la science et de la philosophie que l'Islam, aussi s'y étaient-elles développées bien plus qu'en Islam.

On avait pris la loi musulmane pour cible également, critiquant surtout le statut prétendu injuste de la femme, absence de liberté, voile, refus de l'instruction, répudiation, réduction de moitié de sa part d'héritage au profit de l'homme, polygamie, autant d'anathèmes, qui n'ont pas manqué de condamner la société musulmane au relâchement, à la mésentente, à l'ignorance et à l'injustice.

Les jeunes, surtout les filles, on eu vite fait de croire en ces idées, ils se sont mis à réclamer, quant aux droits de la femme, plus de justice et de considération pour elle. Des ouvrages ont été écrits en ce sens, dont celui de Karim Amin « Libération de la femme et la femme nouvelle » demeure le plus connu.

(A suivre)

M. G.

« On attribuait le retard des musulmans au fait qu'ils tenaient à leur religion et en particulier à leur croyance, au déterminisme et à la prédestination, croyance qui les réduisait à l'impuissance et à la paresse et les empêchait de rivaliser avec les nations et les peuples avancés. »

US ET COUTUMES

Le Ramadhan en Irak

À Baghdad, où les températures peuvent dépasser les 50 degrés, les personnes qui observent le jeûne ont plus soif que faim. Pour cette raison, ils achètent au début du mois de Ramadhan de nombreuses bouteilles de jus de fruits (orange, datte, etc.). Ils stockent également des céréales (fèves, lentilles, etc.) pour préparer la soupe traditionnelle.

Pendant le Ramadhan, un coup de canon sera tiré chaque soir pour marquer la fin du jeûne. Les Irakiens ont un jeu très populaire durant ce mois. Il s'appelle 'le jeu des bagues'. Deux équipes formées de 10 à 20 personnes s'affrontent. L'objectif est de confier une bague aux membres d'une équipe et de laisser aux membres de l'autre le soin de deviner quelle personne cache le bijou. Il faut déceler chez la personne qui a la bague des signes d'inquiétude, ou un rougissement.

Les médias, eux aussi, ont une programmation spéciale. Ils diffusent surtout des émissions comiques et de télé-réalité durant lesquelles les chaînes, en collaboration avec des banques locales, récoltent des fonds pour les Irakiens qui ont dû fuir leur province durant la guerre.

SANTÉ ET RAMADHAN

Le jeûne pour réduire le taux de tabagisme

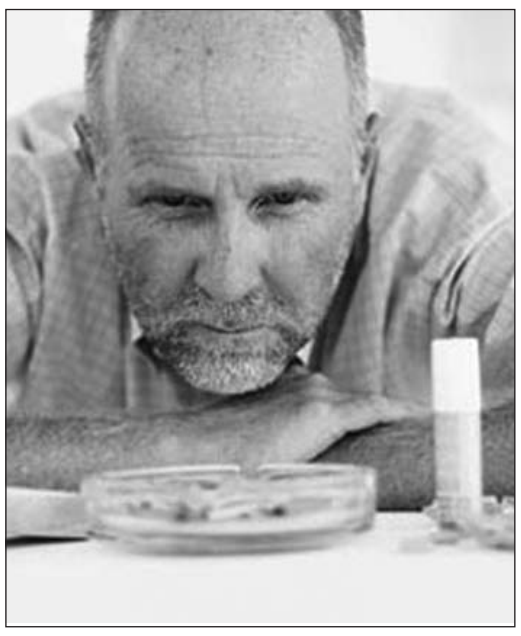

En Grande-Bretagne, le jeûne a été utilisé par plusieurs centres de santé pour réduire le taux de tabagisme, notamment parmi les personnes d'origine africaine et asiatique.

Le professeur Nomani souligne cependant qu'il existe des choix pour lesquels on peut opter pour que la pratique du jeûne se fasse de manière plus saine.

Des études scientifiques démontrent qu'il y a des gens qui mangent trop durant le Ramadhan, ce qui est un phénomène contradictoire avec l'essence même de ce mois sacré, regrette-t-il, ajoutant que ces études montrent que des problèmes de santé peuvent résulter d'un sur-régime alimentaire ou d'un régime mal équilibré.

«Le corps humain dispose de mécanismes régulateurs qui s'activent durant le jeûne, et par conséquent on n'a pas besoin de trop manger pour fournir à notre corps les nutriments dont il a besoin», fait-il remarquer, soulignant que des études scientifiques ont montré que notre corps puise dans les réserves de graisses stockées pour fonctionner normalement pendant la période du jeûne.

Et d'ajouter que d'autres études ont établi que le métabolisme de base de la personne qui jeûne baisse durant le Ramadhan, concluant ainsi qu'on peut être actif et en bonne santé durant cette période tout en ayant un régime alimentaire moins riche que d'habitude mais équilibré en terme de nutriments.

Boqala du jour | *proposée par Med Amine Rahem*

مْشِيتْ مَنْ تَاقَة لْتَاقَة وَالعْيُونْ رَمَّاقَة لْقيتْ عِيسَى أُو
مُوسَى رَاكبِينْ النَّاقَة مَا دْرِيتْش يَا يمَة اَلعْيُونْ تَتْلاَقَة **

Proverbe

Prends en compte les paroles de celui qui t'a fait pleurer non pas celles de celui qui t'a fait rire.

Dicton algérien

Spécial F'tour

Tadjine kasbah

Ingrédients:
6 morceaux de gigot de mouton.
1 oignon.
2 c. à soupe d'huile
1 c. à soupe de s'men
1 pincée de cannelle
100 g de pois chiches trempés la veille.
1 cuillerée à café de persil haché
1 demi citron
6 œufs
Sel.

Préparation :
Faire revenir la viande avec l'oignon haché, l'huile, le beurre, le sel, le poivre et la cannelle à feu doux. Ajouter un litre d'eau et plonger les pois chiches dans la sauce puis faire cuire doucement à couvert jusqu'à cuisson convenable de la viande.
Lorsqu'elle est cuite, la désosser. Disposer les morceaux de viande dans un plat beurré allant au four. Joindre quelques cuillères de sauce de cuisson et napper le tout d'œufs battus avec du sel, du poivre, de la cannelle, du persil et du jus de citron. Mettre à dorer environ 10 min à four chaud. Sortir le plat, l'arroser avec la sauce restante et garnir de pois chiches puis présenter dans le plat de cuisson.

Boussou la t'messou (gâteau à l'eau de fleur d'oranger)

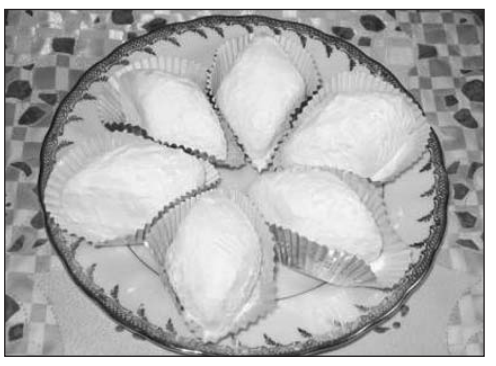

Ingrédients :
4 mesures de farine
1 mesure de sucre
1 mesure d'huile ou beurre
Eau de fleur d'oranger
1 verre de lait.

Préparation :
Mettre la farine dans une terrine, faire un trou au milieu, verser le sucre, l'huile, un peu d'eau de fleur d'oranger et le lait. Travailler longtemps ce mélange pour obtenir une pâte lisse et ferme. Allonger la pâte en une sorte de boudin puis couper des losanges ou des carrés.
Les aplatir légèrement et les disposer sur une plaque huilée.
Enfourner à four moyen. Après cuisson, les plonger dans un sirop de sucre (3 verres d'eau et 1 verre de sucre portés à ébullition), puis les passer dans du sucre glacé.
Laisser sécher durant 24 heures.

LES BESOINS NUTRITIONNELS PENDANT LA GROSSESSE

Neuf mois en pleine forme

Pendant la grossesse, l'alimentation est primordiale : les besoins sont accrus et il est indispensable d'éviter les carences. Voici quelques idées sur les bonnes pratiques alimentaires pour aider bébé à se construire.

PAR SORAYA HAKIM

Le choix des aliments pendant la grossesse est essentiel. Les besoins de la mère sont variés, à la fois pour un bon déroulement de la grossesse et un développement sans problème de bébé. La devise qui doit vous accompagner pendant la grossesse est : ne pas manger pour deux, mais manger deux fois mieux !

Quelques habitudes à prendre...

La première habitude à prendre est d'adopter un rythme alimentaire très régulier : l'idéal est de faire chaque jour trois repas égaux sur le plan énergétique, plus deux collations légères. Il est également important de toujours respecter l'équilibre alimentaire en insistant sur les apports en glucides, en fer et en calcium. Prenez régulièrement les suppléments nutritionnels qui vous sont prescrits (vitamine D, fer…) mais ne prenez pas n'importe quelles polyvitamines sans consulter votre médecin.

De l'énergie avant tout !

Le "coût énergétique" d'une grossesse correspond à un supplément de 150 kcal par jour pendant le 1er trimestre et de 350 kcal lors des 2e et 3e trimestres. Bien sûr, cela dépend de votre corpulence, de votre niveau d'activité pendant la grossesse et d'autres facteurs individuels. Attention, si votre ration énergétique est inférieure à 1500 kcal par jour pendant la seconde moitié de la grossesse, il peut y avoir des répercussions sur la croissance du foetus. Heureusement, la plupart des femmes ont une alimentation convenable pendant leur grossesse et il n'est pas nécessaire d'envisager des suppléments énergétiques.

De la viande pour fabriquer du muscle !

Les apports conseillés en protéines sont de 70 g par jour chez la femme enceinte. Les apports alimentaires les dépassent largement, sauf chez des femmes appartenant à des groupes "à risque" : milieux défavorisés, régimes particuliers (végétalisme)… Il faut alors combiner protéines animales et végétales.

Envie de sucré ?

Le métabolisme des glucides est profondément modifié pendant la grossesse, et le glucose est très important pour les tissus foetaux. Il faut privilégier les sucres lents (féculents par exemple) et bien répartir les glucides au cours des repas de la journée. Le petit déjeuner notamment doit comporter des glucides lents : les risques d'hypoglycémie sont très importants après le jeûne nocturne. Un petit déjeûner glucidique doit apporter 40 à 50 g de glucides lents, ce qui représente l'équivalent de 80 g de pain ou 6 biscottes ou encore 60 g de céréales.

Des lipides pour les nerfs...

Les lipides sont importants : ils contribuent aux apports énergétiques. Il faut veiller à leur contenu en acides gras essentiels, indispensables au nouveau-né de manière générale, et à un bon développement des tissus nerveux en particulier.

Calcium : bon aussi pour maman

Les besoins en calcium sont d'environ 1000 mg par jour. En plus de la minéralisation osseuse chez le bébé, la consommation de calcium protège la femme enceinte du risque d'hypertension artérielle et de ses graves complications, les crises d'éclampsie. Il enrichit en calcium le lait maternel à venir. Il aurait même un rôle dans la prévention du risque de dépression du post-partum.

Vitamines indispensables

Les besoins en vitamines sont tous accrus pendant la grossesse. Les besoins en vitamines A, C et B sont facilement couverts par une alimentation suffisamment diversifiée. En revanche, la couverture des besoins en acide folique (vitamine B9) pose un problème, beaucoup de femmes montrant un taux bas dès le début de grossesse. La carence en acide folique augmente le risque de prématurité et de retard de croissance foetale. Elle peut entraîner de graves malformations affectant le système nerveux chez certaines femmes prédisposées. On conseille à toutes les femmes d'augmenter les apports alimentaires en acide folique, et de prendre des compléments alimentaires dès le projet de grossesse (au moins deux mois avant la conception) et durant tout le premier trimestre. La carence en vitamine D, fréquente en fin de grossesse, favorise les hypocalcémies néonatales. C'est pourquoi on recommande de supplémenter en vitamine D systématiquement les femmes enceintes, au moins pendant le 3eme trimestre.

Du fer pour bébé

Les besoins en fer sont augmentés surtout au cours des 6 derniers mois de grossesse, et demandent des apports de 30 à 50 mg par jour minimum (les besoins en fer lors de la grossesse sont si élevés qu'il est généralement nécessaire de prendre une supplémentation). L'anémie ferriprive, conséquence de la carence en fer, augmente les risques de prématurité et d'hypotrophie foetale. Compte tenu de réserves faibles avant la grossesse, beaucoup de femmes présentent une anémie et doivent recevoir des suppléments en fer. Les femmes les plus à risque sont les adolescentes, les femmes ayant des grossesses rapprochées ou multiples, les végétariennes, les femmes issues de milieux défavorisés. Les besoins en autres micronutriments (magnésium, zinc, iode) sont bien couverts par l'alimentation. Il n'existe pas de preuve qu'une supplémentation en fluor ait un effet sur la future dentition du foetus. Enfin, le sel peut être consommé normalement pendant la grossesse, soit 10 à 12 g par jour, sauf contre-indication médicale.

S. H.

LUTTER CONTRE LE STRESS

Quatre conseils étonnants

Le stress est un mécanisme d'adaptation à notre environnement. Il est donc utile... mais stress peut aussi être psychologiquement et physiquement destructeur s'il se maintient pendant une période prolongée, ou s'il est mal vécu. Voici quelques conseils.

La relaxation-minute

Une séance de relaxation profonde, pendant laquelle vous détendez tous vos muscles en respirant calmement et profondément par le ventre, c'est merveilleux contre le stress. Malheureusement, ce n'est pas toujours faisable au milieu d'une journée de boulot, quand le stress est effectivement là. Alors la prochaine fois que vous vous sentez vraiment profondément détendu, faites-vous un signe. Pressez légèrement le bout d'un doigt, par exemple, ou serrez le haut de votre cuisse. Laissez ce signe secret se lier à la sensation de détente et de relaxation. Dans le futur, vous pourrez faire ce signe quand vous avez vraiment besoin de vous sentir mieux, pour que votre cerveau retrouve un peu cette sensation de relaxation...

Favoriser une vie bien rythmée permet de cadrer son stress

Quand les choses changent autour de nous et qu'elles nous demandent des efforts d'adaptation, il est bon d'avoir une routine sur laquelle on peut se reposer. En période de stress plus encore que le reste du temps, tentez de prendre vos repas à heure fixe, de vous coucher toujours à peu près au même moment, et de respecter vos petits rituels personnels. Ce n'est pas évident, mais consacrer un peu d'énergie à cela vous rendra plus efficace.

S'affirmer pour déstresser

Le stress, dans la vie personnelle et professionnelle, est la manière dont nous faisons face au changement. Si vous avez l'impression que votre stress domine votre vie, c'est peut-être parce que vous ne maîtrisez pas non plus les changements qui s'opèrent... Apprendre à vous affirmer est une bonne manière de lutter contre le stress en agissant sur les causes et non sur les symptômes extérieurs. Il s'agit d'apprendre à exprimer ses besoins et ses sentiments, et à exiger des autres qu'ils les respectent. Mais aussi de maîtriser ? sans les nier ? ses propres émotions négatives (colère, agression) de manière à respecter les autres.

Accueillir le stress

C'est-à-dire le laisser venir en le considérant comme une chose positive dans votre vie. Nous avons l'habitude de voir le stress comme un sentiment négatif; nous le confondons volontiers avec l'angoisse, la fatigue, ou un rythme de vie trop rapide par rapport à nos besoins ou nos capacités. Or le stress, c'est avant tout ce sentiment que les choses doivent changer, que le passé souvent rassurant doit être abandonné. Il est vrai que cela génère souvent angoisse, fatigue et surplus de travail. Mais c'est parfois pour une amélioration! Le reconnaître, c'est salutaire.

JUDO

JUDO - CHAMPIONNATS DU MONDE DE ROTTERDAM

LES ALGÉRIENS SORTENT PAR LA PETITE PORTE

L'Algérie ne figure même pas au classement général des pays médaillés. Ainsi, l'équipe nationale de judo a raté sa participation aux championnats du monde de Rotterdam.

PAR SHIRAZ BENOMAR

Algérie ayant participé avec sept judokas, dont trois filles, n'a pu atteindre le cap des quarts de finale, seuls Abderahmane Benamadi (-81kg) et Rachida Ouardane ont pu remporter leurs premiers combats. L'équipe algérienne a réalisé les plus mauvais résultats obtenus jusque là.

Pour rappel, lors de la première et deuxième journées des championnats du monde trois Algériens ont été éliminés un peu trop facilement : Lyes Saker (- 60kg) a été battu par le Suisse Ludovic Chammartin, notre jeune Lila Latrous dans la catégorie des - 57kg s'est ensuite inclinée face à la Grecque Ioulietta Boukouvala, et enfin Elarbi Grini (-73 kg) battu par le Tadjik Farkhad Rakhimov.

Le judo algérien mal en point.

Le champion du monde 2005, Abderrahmane Benamadi dans la catégorie de 81kg, a gagné son premier combat face à l'Argentin Emmanuel Lucenti, avant de s'incliner devant le Croate Marijanovic Tomislav. Sa compatriote Kahina Saidi, elle aussi, a baissé les bras devant la Coréenne Kong Ya Young. Les deux derniers Algériens, à entrer en lice, Lyes Bouyakoub dans la catégorie des -90 kg et enfin Rachida Ouardane dans la catégorie des -78 kg, n'ont pas assuré leur place et ont été rapidement éliminés lors du second tour des éliminatoires.

Meriem Moussa (-48 kg) s'est déplacée à Rotterdam, mais n'a pas pris part à la compétition, ayant été éliminée pour absence lors de la séance de la pesée.

Pour rappel lors des championnats du monde de Rio de Janeiro, l'équipe algérienne de judo a récolté la septième place grâce à Soraya Haddad dans la catégorie dés -48 kg. Cette même athlète avait remporté le bronze aux Mondiaux 2005 d'Egypte.

S. B.

KARATÉ-DO

CHAMPIONNAT MÉDITERRANÉENS AU MONTÉNÉGRO

Dernière ligne droite pour l'équipe nationale

PAR MOURAD SALHI

La sélection algérienne de karaté do entrera, de nouveau, en stage de préparation à partir d'aujourd'hui jusqu'au 3 septembre à l'hôtel El Mahdi à Alger. Ce stage s'éffectuera en prévision des championnats méditerranéens au Monténégro prévu du 4 au 6 septembre courant. L'Algérie participera à cette compétition méditerranéenne avec quinze judokas, neuf athlètes dans la discipline «kumité», dont six espoirs, trois garçons et trois filles : deux juniors et un seul cadet. Pour la discipline «kata» l'Algérie sera représentée par six autres judokas, trois garçons et trois filles. Ensuite l'équipe algérienne encadrée par l'entraîneur national Youssef Khaled, s'envolera le 3 septembre, le dernier jour de son stage en Serbie. Une bonne préparation des athlètes a été déjà effectuée lors du premier stage qui s'est déroulé au même endroit la semaine dernière. Trois entraîneurs seront également présents à ce rendez-vous méditerranéens à leur tête l'entraîneur national Youssef Khaled.

M. S.

TABLEAU FINAL DES MÉDAILLES DES CHAMPIONNATS DU MONDE DE JUDO DE ROTTERDAM

Pays	Or	Argent	Bronze	Total
Japon	3	1	3	7
Corée du Sud	2	0	3	5
France	2	0	1	3
Pays-Bas	1	2	0	3
Russie	1	1	1	3
Ukraine	1	1	0	2
Chine	1	0	1	2
Mongolie	1	0	0	1
Colombie	1	0	0	1
Kazakhstan	1	0	0	1
Espagne	0	2	1	3
Cuba	0	2	1	3
Hongrie	0	1	2	3
Portugal	0	1	0	1
Grande-Bretagne	0	1	0	1
Corée du Nord	0	1	0	1
Belarus	0	1	0	1
Allemagne	0	0	4	4
Egypte	0	0	2	2
Ouzbékistan	0	0	2	2
Arménie	0	0	1	1
Italie	0	0	1	1
Lituanie	0	0	1	1
Belgique	0	0	1	1
Azerbaïdjan	0	0	1	1
Israël	0	0	1	1
Tunisie	0	0	1	1

FOOTBALL

TRANSFERTS

Doukha à l'essai au Vitória Setúbal

L'ancien gardien de but international espoir, Azzeddine Doukha, a été mis à l'essai par le Vitória Setúbal, qui évolue en première division portugaise. Âgé de 23 ans, l'ancien gardien du MC Alger se trouve au Portugal depuis la fin de la semaine dernière en vue d'effectuer un essai dans ce club.
Le gardien algérien intéresse le club portugais qui compte déjà un Algérien dans ses rangs, en la personne de Kheireddine Zarabi. L'entraîneur de Setúbal, Carlos Azenha, a beaucoup observé le gardien de but algérien durant ces derniers jours selon les médias portugais. Formé à l'ASO Chlef, Azzeddine Doukha a également évolué au MO Béjaïa et au MC Alger.

Mansouri devrait rester à Lorient

Le néo-capitaine Lorientais, qui prend une place prépondérante dans l'effectif de Christian Gourcuff, en ce début de saison, devrait rester chez les Merlus cette saison, il déclare à L'Equipe :«J'ai eu un très bon contact avec Gervais Martel, le président de Lens, mais qui n'a pu aboutir car son club peut aujourd'hui difficilement recruter. Lorient m'a proposé de prolonger d'une saison mais cette offre ne me convient pas. J'attends de rencontrer le nouveau président pour y voir plus clair».

Portsmouth veut garder Hadj Aissa

Les dirigeants du club anglais de Portsmouth essayent en ce moment de finaliser l'arrivée dans leurs rangs du milieu de terrain algérien, Hadj Aïssa.
A en croire les révélations faites ce matin par le quotidien The News, Paul Hart, le manager des Pompeys, a été très séduit par les qualités de Hadj Aïssa.
Après l'avoir mis à l'essai pendant quelques jours, il aurait demandé à ses responsables de recruter le joueur. A quelques heures de la fermeture du mercato, il n'y a toujours pas eu d'accord avec le club saoudien d'Al-Ittifaq, auquel appartient le stratège Algérien. Néanmoins, les décideurs des Pompeys ne désespèrent pas et sont prêts à employer les grands moyens pour répondre aux besoins de leur manager, surtout que l'équipe, classé à la dernière place de la PL après 4 jours, a cruellement besoin de renforts en ce moment.

Meghni annoncé au Mans

L'international algérien, Mourad Meghni, pourrait être recruté par le MUC 72 comme remplaçant de Mathieu Coutadeur. S'étant finalement résignés à laisser partir Coutadeur vers Monaco, les dirigeants du Mans espèrent s'offrir un milieu de terrain de qualité lors du dernier jour du mercato et leur préférence va vers le sociétaire franco-algérien de la Lazio de Rome, Mourad Meghni.
Ce dernier ne fait pas partie des plans du nouveau coach Biancocelesto Ballardini, et les responsables Sarthois ont bon espoir de l'attirer du côté de Léon Bollée pour une somme ne dépassant pas les 5M . Autre cible mancéenne : Benjamin Gavanon (Nancy).

COMMISSION FÉDÉRALE DES ARBITRES

Sofiane Bouster suspendu jusqu'à la fin de la phase aller

La Commission fédérale des arbitres a suspendu, jusqu'à la fin de la phase aller, l'arbitre Sofiane Bouster pour «insuffisances techniques» lors du match du championnat d'Algérie de seconde division ASM Oran-MO Constantine disputé le 21 août dernier, a indiqué, lundi, la Fédération algérienne de football (FAF).
Cette décision a été prise après étude du rapport de l'évaluateur, précise la même source.
La même commission avait suspendu, le 18 août dernier, l'arbitre Said Douala jusqu'à la fin de la phase aller pour «faute technique». M. Douala aurait fait la «faute technique» lors du match NA Hussein-Dey-USM Blida (2-0) disputé le 6 août dernier au stade de Zioui pour le compte de la première journée du championnat de Division I. Plusieurs arbitres algériens, dont deux internationaux, avaient été suspendus la saison dernière par la CCA pour diverses raisons. Le président de la Fédération algérienne de football, Mohamed Raouraoua avait affirmé, le 4 août dernier, lors d'un séminaire des arbitres que son instance mettra à la disposition du corps arbitral tous les moyens matériels pour l'accomplissement de leur mission. Mais, a-t-il précisé, «la FAF n'hésitera pas à prendre des sanctions contre les hommes en noir coupables de fautes sur le terrain».

APS

Immobilier

● Achat

◆Cherche pour achat villa R+1 (700 m² et plus) avec jardin, côté Dar Diaf Chéraga, Dely Ibrahim, Draria, El Achour (offre le bon prix) ag. int.s'abst. Tél. : 021-74-93-06/ 0552-11-66-65/0550-19-88-34

◆Cher. achat joli F2-F3, Alger centre et environs Bd Telémly, Bd Med V, Gollf, Hydra, Bd Bougara
Tél : 021-74-93-06/ 04-74-65-83

◆Cher. achat F5 standing (150m² et plus) vue s.mer, télémly, côté Saint george, Franklin Roosevelt, Souidani Boudjemaa, Golf (immeub. st.) Ag.int. s'abst.
Tél : 0552-11-66-65/ 0550-19-88-34

● Vente :

◆vend villa 400m2 R+1 jardin, DNC cheraga, dar Diaf
◆Villa 500m2 R+2, bien située coopérat.
El Djanene, Dely Ibrahim
Tél. : 0550-19-88-33

◆Vend villa 1.200 m2, R+1, beau jardin, pied dans l'eau, vue s. la baie d'Alger, La Perouse, chemin des Ruines; ag. int.s'abst.
Tél : 0552-11-66-65

◆Vends villa Adenaline 900 m², Blaise Pascal, Télémly
◆vend villa (350m2) sur grand Bd télémly Tél: 0552-11-66-65

◆Vends F1 (30m²), Duc des Cars Télémly
◆F3 Hussein Dey
◆F3 Berazouane
◆F3 Aérohabitat
◆F6 Didouche
◆F4 Télémly
Tèl : 021-74-93-06/ 0550-19-88-34

◆Vends 1 superbe joli F6 aménagé en F4 (200 m²) vue s. mer + garage, Bd Télémly, côté Beaux Arts (refait)
◆Vend. F5 (150m2) vue s.mer immb. st. Bd Med V,
Tél. : 0552-11-66-65/ 0550-19-88-34

◆Vends terrain 200m² conviendrait pour résidence, Dely Ibrahim tél : 021-74-93-06

◆Vends F4 vue s. mer, immeuble La Fayette
◆F4 Viaduc vue s. mer, Télémly
◆F5 Bd Med V
tél. : 021-74-93-06 / 021-74-65-83

● Location :

◆Loue local (joli) 280m², bien situé, rue Didouche Mourad.
◆Loue 180 m² conviendrait pour rest.ou salon thé DidoucheTél. : 0550-19-88-33/0550.19-88-34

◆Urg. étranger cher. location F5-F6 pour bureau à Hydra, Macklay, Poirsson, Golf, Paradou, El Biar ag. int.s'abst. tél. : 0552-11-66-65.

◆Loue pour étranger F5 + terrasse (250m²) Bd Télémly.
◆F5 haut standing + terrasses vue sur mer, côté Saint george
◆F5 niveau de villa + terrasse-jardin, Clairval.
◆F5 standing, côté Toyota, Val d'Hydra. ag. int.s'abst. tél. : 0552-11-66-65/ 0550-19-88-34

◆Loue superbe, grande et jolie résidence R+1 haut standing, avec beau jardin, piscine, sauna-hammam (convient pour habitation) ag. int.s'abst.
Tél. : 052-11-66-65

◆Urg. cher. location F2-F3 st. conviendrait pour bureaux, Bd Télémly, Bd Didouche, Sacré cœur tél. : 021-74-65-83/ 021-74-93-06

◆Loue villa R+1 standing, piscine bien située, Draria.
◆Loue villa R+2 conviendrait pour bureaux ou habitation, Hydra, rue des Jardins. tél. : 0552-11-66-65

◆Loue F3 standing, Golf
◆F4+parking, Dély Ibrahim
◆F4 meublé, Ben Aknoun
◆F4 (300m2), Mohammadia
◆F7 duplex, Hydra
◆Loue villa meublée R+2 Draria
Tél: 0550-19-88-39

◆Cher. location F2-F3 Alger-Centre et environs. Bd Télemly, Bd Med V, El Biar, Didouche Mourad, Sacré Cœur
tél : 021-74-93-06

◆Loue villa R+2 haut stan. (meublé bien située, coopérat. Samira (Ouled Fayet) Ag.int. s'abst. Tél : 0552-11-66-65/ 0550-19-88-34

◆Loue local 30m², Golf
◆70 m², Bd Med V
◆400m², Bd Zighout Youcef
◆350m², Bd Télémly
◆350 m², Sidi Yahia
Tél. : 0550-19-88-33/ 0550-19-88-34
◆Loue de belles résidences standing R+1, jardin, piscine, Cheraga, les Grands Vents, Hydra, Maklay Tél. : 0552-11-66-65

AGENCE IMMOBILIÈRE "LE NID DOUILLET"

29 av. Mustapha El-Ouali Essaid (ex-Debussy) Alger
Tél: 021-74-44-41 / 0665-25-04-29 / 0770-91-20-00

● Bd Mohamed V, côté immeuble la Fayette : loue pour une longue durée une villa, style colonial, sup.400 m², rénovée pour école privée, garderie, siège de société ou autre, composée d'une entrée principale et issue de secours, 2 façades, r-d-c surélevé/garage pour 2 voitures, studio au jardin de 30m², 1er étage/4 pièces, w-c, s-d-b, balcons, terrasse, toutes commodités, climatiseurs, interphone. La villa est surélevée par rapport au studio, 2 entrées, une sur la cuisine, et l'autre sur grand salon, prix : 15U

● Carnot : loue un niveau de villa, r-d-c, sup.120m², composé d'un F4, avec aire de stationnement pour une voiture, prix : 06U

● Baranès II : loue 03 locaux, pour dépôt, 02X50m² plus 35m² espace pour stationnement, proximité autoroute, prix : 05U

● Pasteur : vends un F4, 5e étage, sup.92m², sans ascenseur, avec balcon, vue sur le boulevard, prix : 1.280U

● Rue Charas : vends un fonds de commerce, d'un local, sup.92m², avec soupente de 90m², fini, très propre, avec 10m de façade, prix : 4.000U

● Bd Amirouche : vends un local, sup.200m², façade de 12m, avec arrière boutique et w-c, prix : 8.000U

● Didouche-Mourad : loue un ex-restaurant, style mauresque équipé de meubles et de décoration, possédant un dossier complet avec agrément pour une salle des fêtes, prix : 80U

● A 300m de la placette : loue un superbe studio, 1er étage, sup. 25m², refait entièrement, convient pour bureaux, habitation, sur bord de route, vue dégagée, prix : 3,5U

-Côté de l'extension A : loue un niveau de villa, 1er étage, composé d'un F3, propre tout neuf, quartier très résidentiel, prix : 35.000DA

● Telemly, côté Tonic : loue un F3, 7e étage, avec ascenseur, propre, avec une terrasse et vue sur mer, prix : 08U/nég

● Cherche pour achat d'un F3, sur Hydra et environs

● L'Oasis : vends un niveau de villa, sup.82m², composé de 04 pièces, grande cuisine, avec cour, habitable et propre, prix : 1.080U

● Bainem : vends une très belle villa R+1, 200/400m², située au milieu du terrain, très belle finition, sous-sol/garage pour 06 voitures, cour pour 05 voitures, r-d-c grand salon, 03 pièces, cuisine, s-d-b, 1er étage/grand salon, 03 pièces, s-d-b, 2e étage/terrasse, prix : 9.000U

● Cherche pour location des villas pour habitation ou pour profession libérale

● Cherche pour location des appartements de type F1, F2, F3, F4, F5 et F6

● Bobillot : vends un F2, 4e étage, sup.60m², propre et habitable, vue sur mer, prix : 750U/nég.

● Cap Djennat : vends une très belle villa R+1, 250/1.000m², composée de 07 chambres, un grand jardin avec des arbres fruitiers, avec une façade de 20m, sans vis-à-vis, très belle vue sur mer, prix 4.000U/nég

-Saket : vends un terrain, sup.3.480m², zone touristique, vue sur mer, avec acte, prix : 1,6U/nég

● En face centre commercial El Khalidj : loue pour bureau un niveau de villa, 1er étage, sup.80m², composé d'un F4, prix : 06U

● Bouchebouk : vends un duplex, 2e étage, sup.135m², situé dans un petit immeuble de 03 étages, composé d'un F5, refait, très propre, vue dégagée, prix 2.400U

● Rue du Hoggar : loue un F3 meublé, sup.90m², entrée indépendante, avec garage pour une voiture, jardin de 200m² avec arbres fruitiers, 02 w-c, 02 douches, très spacieux pour des étrangers, prix : 2.500euros

● Chevalley, côté Clairval : loue un superbe niveau de villa, composé d'un F4, avec de superbes finitions, très beau jardin de 200m², terrasse, fontaine en décoration, situé dans une impasse, avec vue sur le grand terrain du golf, location pour des étrangers seulement, prix : 22U

● Telemly, côté Tonic : loue un F4 aménagé en F3, 3e étage, sup.100m², très propre, avec ascenseur, cuisine équipée, composé d'un grand salon, 02 pièces, vue sur le grand boulevard, prix : 06U/ferme

● Poirson, côté des ambassades : vends un terrain, sup.1.750m², très résidentiel, situé dans une impasse, prix : 20U

● A 200m de l'église Notre-Dame d'Afrique : vends une villa R+1, style colonial, sup.155m², composée de 6 pièces, plusieurs terrasses, un puits d'eau, vue imprenable sur la mer et sur la baie, prix: 2300U

● Coopémad Nord : loue un F5 semi-meublé, r-d-c, sup.100m², refait, très propre, avec chauffage central, frigo, machine à laver, dans un quartier résidentiel avec aire de stationnement, jardin, prix : 08U/ferme

Agence Immobilière "El Massalih"

6 rue Chérif-Zahar Didouche- Mourad
05 50 57 93 68 / 021 63 10 16

VENDS

- F2, 57 m², 2e étage Duc Des Cars. Prix : 650 u/n

- F2, 62 m², 4e étage, Garidi I. Prix 900 u/n

- F3, 73 m², 6e étage, Clausel Alger-Centre Accepte promesse de vente. Prix : 720 u/n

- F4 aménagé en F5, 95 m², Refait à neuf. Pas-de-porte Zeralda, 1.000-Log. Prix : 700u.

- F2, 29 m², 1er étage, rue Cherif-Zahar. Prix : 500 u/n

- F2, R-D-C, 50 m². Prix : 700 u/n

-F2, 45 m², 5e étage Sacré-Cœur. Prix : 700 u/n

- Maisonnette, 90 m², Blida-Centre + acte, deux chambres + cour + cuisine. Prix : 360 u/n

- Villa, 2 façades, 140 m², avec un grand local à Ghermoul. Prix 3.200 u

- F2, 2e étage, 46 m², Bou Ismaïl. Prix 420 u/n

LOUE

- F2 Am en F3, 46 m², très bien ensoleillé sans vis-à- vis + acte. Accepte promesse de vente à Bir Mourad Rais. Prix : 720 u/n

- F3, 2e étage, 70 m², Dr Trolar, libre le 15 août. Prix : 3 u
- F1, 3e étage, 22 m2 Saint-Eugène. Prix 2 u/n

- F4, 6e (dernier étage) Bordj El- Bahri. Prix : 1,8u

- F3, Telemly, 75 m2, 2e étage, sous sol. Prix : 4 u/n.

TERRAIN

Vends terrain 200 m² à Birkhadem. Prix : 64/1m²

- Terrain 747 m2 Saoula. 34/1 m²

- F6, 2 façades, 150 m², Grande Poste 1er étage. Prix : 2.200 u/n

- F4 17e étage, 100 m² 100, Birkhadem Sorecal (PDP). 6.804/n

- F4, R-D-C surélevé, 5-Juillet, 80 m². Prix : 950 u /n

- F3, 1er étage, 86 m², main levée, Bouharoun. Prix : 700 u/n

- F3, 2e étage, Bab Ezzouar cité Soumam 72 m². Prix 800 u/n.

AGENCE IMMOBILIÈRE "NASRI"

● Villa

-Ag. Nasri vends villa à Draria en bdr. sur 1.300m² top, avec piscine et TTC, prix 10 milliards nég. Tél : 021-44-76-49 / 0550-54-56-68

-Ag. Nasri vends carcasse lot Yasmine, 160/200m² en R+1 prix 3M 800 nég.
Tél : 21-44-76-49 / 0550-54-56-68

-Ag. Nasri vends plusieurs villas et carcasses dans différents endroits
Tél : 21-44-76-49 / 0550-54-56-68

● Terrains

-Ag Nasri vend 1.000 m² et 2.600m² dans quartier très résidentiel à Birkhadem tél. 21-44-76-49 / 0550-54-56-68
-Ag. Nasri vend 650m² Dely Brahim, pas loin de la salle des fêtes «Grands vents» prix 144 u tél : 21-44-76-49 / 0550-54-56-68

● Prospection

-Ag. immob. Nasri est à votre service, si vous avez un produit à nous proposer ou si vous-mêmes, vous en recherchez... n'hésitez pas à nous contacter au www.nari-immobilier.com/info@nari-immobilier.com
Tél.: 21-44-76-49 /021-56-56-22/0550-54-56-68.

Midi Libre recrute

02 chauffeurs
avec expérience
(05 ans minimum).
Envoyez C-V
au N° de fax suivant :
021.63.79.14

مكتب الأستاذ : محمود بو النمر موثق بسكيكدة
شركة ذات مسؤولية محدودة ستارمر، المقر الإجتماعي : فلفلة حي محمد زندوح، الرأسمال الإجتماعي : 100.000,00 دج

بموجب عقد محرر بتاريخ : 27 فيفري 2007 مسجل تقرر توسيع الموضوع الإجتماعي للشركة بإضافة النشاطات التالية مؤسسة الترقية العقارية الرمز هو : 109.218 -مؤسسة التنظيف الرمز : 606.201 -تجارة بالجملة لمواد البناء الرمز : 300.401 -تهيئة المساحات الخضراء الرمز : 606.002 - وبنفس العقد تقرر تعيين السيد القر فتحي كمسير للشركة والسيد غاوي مسعود مساعد مسير - تم إيداع نسختان من العقد بالفرع المحلي للمركز الوطني للسجل التجاري لولاية سكيكدة.

للإعلان الموثق.

مكتب الأستاذ محمود بو النمر موثق بسكيكدة

تنازل عن محل تجاري

بموجب عقد مؤرخ في 26 أوت 2009 مسجل، تنازلت السيدة مرابط فتيحة بنت ساسي الساكنة بسكيكدة إلى السيد تباني عبد الله بن المسعود الساكن ببلدية برهوم ولاية المسيلة عن محل تجاري (قاعدة تجارية) معد تجارة بالجملة لعتاد الإعلام الآلي وآلات المكتب، لواحقها ومستلزماتها كائن بسكيكدة، حي 20 أوت 55 عمارة ق 3 رقم 01 مقابل ثمن أساسي قدره : 150.000,00 دج -تم إيداع نسختان من العقد بالفرع المحلي للمركز الوطني للسجل التجاري لولاية سكيكدة.

للإعلان الموثق

Le portail Zhoo de Nedjma se met aux couleurs du Ramadhan

En ce mois sacré de Ramadhan, Nedjma a procédé à l'enrichissement des contenus de son portail Zhoo en mettant en ligne un mini-site spécial et des produits multimédia innovants et exclusifs qui reflètent la vie religieuse et traditionnelle du monde musulman.

Afin de permettre à ses clients de passer ce mois sacré dans un univers alliant tradition et innovation technologique, Nedjma sera présente avec des contenus WEB & WAP riches et divers tels que des contenus téléchargeables, jeu spécial Ramadhan 2009 et pour un jeu acheté, un jeu sera offert au client. Il y'a également des fonds d'écran statiques et animés « islamyat » qui sont des produits qui reflètent les valeurs religieuses et traditionnelles de ce mois sacré en Algérie et dans le monde musulman.

Des cartes de vœux « islamyat » sont aussi disponibles avec la possibilité d'envoyer à ses amis et ses proches des cartes de vœux conçues spécialement à l'occasion du mois de Ramadhan et de l'Aïd et ce, via le service « Send to a Friend »

Les contenus non-téléchargeables offrent un éventail de diversités tels que El Sira El Nabaouiya, Hadith, Douaâ, îbra, Boukalates, Recette du jour, Iftar et Imsak, blagues…

Près de 80 kg de corail saisis…

En moins d'une quinzaine de jours, les services de sécurité et les douanes ont mis la main sur une importante quantité de corail. La première prise, selon nos interlocuteurs, concerne une quinzaine de kilogrammes découverts dans la malle d'un véhicule lors d'un contrôle inopiné dressé par les services de sécurité entre la localité de Zérizer et Besbes.

Deux personnes supposées être les propriétaire du cabas contenant le corail ont été appréhendées et présentées devant le procureur du parquet primaire de Dréan, situé à soixante-dix kilomètres du chef lieu de wilaya El Tarf.

Dix-huit et six autres kilogrammes ont été saisis au niveau de la plage de Mziraa dans la daira d'El Kala. A la vue des services de sécurité qui, assurent quotidiennement la ronde, les auteurs se sont éclipsés dans la forêt boisée avoisinante.

La dernière prise a eu lieu au niveau de la gare routière. Agissant sur information les policiers ont mis la main sur deux cabas de voyageurs à destination d'Alger contenant chacun l'équivalent de 20 kg de corail. Ce dernier est destiné à la contrebande qui se pratique à grande échelle sur la bande frontalière algéro-tunisienne.

Notons à ce sujet que le saccage de cette ressource aquatique est dû au fait que son exploitation est suspendue depuis 2002 selon un décret gouvernemental. Auparavant, cette ressource était exploitée par un organisme étatique ENOCEP qui emploie au moins une centanes d'ouvriers. Son siège était établi à El Kala.

… et des dealers sous les verrous à El-Tarf

Dans le cadre de la lutte contre la commercialisation et la consommation de dogue qui touche en particulier les jeunes, voire même les collégiens et lycéens, trois dealers ont été arrêtés, hier, par les forces de sécurité pour détention de drogue.

Les mis en cause, pour la plupart des jeunes de moins de trente ans, pris en flagrant délit par une brigade qui assure la ronde, avaient en leur possession une importante quantité de drogue dont une partie est destinée à la commercialisation et l'autre à la consommation.

Les dealers en question ont été présentés devant le procureur de la République de Dréan et d'El Kala qui ont décidé leur incarcération.

Les présumés coupables ont été arrêtés à Ben M'hidi et El Kala dans la wilaya d'El Tarf. La commercialisation ou la consommation de drogue dans la wilaya d'El Tarf est un phénomène qui a pris de l'ampleur.

Des campagnes de sensibilisation sur la nuisance de cette substance n'ont pas donné les résultats escomptés par les organisateurs que sont la DJS, la gendarmerie et la police. Les prises se sont multipliées durant ces deux dernières années.

Le siège de la daira de Beni-Slimane (Médéa) fermé par les citoyens

L'affichage de la liste, avant-hier, des 104 bénéficiaires de logements sociaux locatifs dans la localité de Beni-slimane, 33.522 habitants et distante de 70 km à l'est du chef-lieu de wilaya de Médéa, a provoqué la fureur des citoyens.

Ces derniers se disent lésés par la commission de la daïra chargée de la distribution desdits logements et ont affiché leur désapprobation.

Selon eux, quelques noms de personnes proches d'élus locaux sont portés sur ladite liste. Ils ont investi le siège de la daïra pour demander au chef de cette institution d'annuler la liste des bénéficiaires et exige la constitution d'une commission d'enquête. Selon quelques témoignages, certains se seraient évanouis après avoir découvert qu'ils ne font pas partie des heureux bénéficiaires. Aussi, jusqu'à la journée d'hier, le siège de la daïra était fermé par les contestataires.

A signaler également que des échauffourées ont éclaté entre forces de sécurité et citoyens et on déplore 4 blessés dont 2 policiers, et l'arrestation de 5 personnes parmi les contestaires.

Conférence du climat : plus de 2.500 experts de la météo réunis à Genève

Plus de 2.500 experts météorologiques du monde entier ont ouvert hier la Conférence mondiale sur le climat dont le but est de définir un cadre global pour les services météorologiques destiné à atténuer les effets des changements climatiques.

Une quinzaine de chefs d'Etat ainsi que le secrétaire général des Nations unies Ban Ki-moon et son prédécesseur Kofi Annan sont attendus à cette conférence qui se tient jusqu'au 4 septembre à Genève.

La rencontre est organisée par l'Organisation météorologique mondiale (OMM) à un peu moins de 100 jours du début de la Conférence de Copenhague, dont le but est de conclure un accord global sur le climat post-2012. La Conférence sur le climat de Genève ne fait cependant pas partie du processus de Copenhague.

Les participants à la conférence de Genève doivent discuter des mesures nécessaires pour développer des services météorologiques permettant de mieux prévoir l'évolution du temps, non seulement à un horizon d'une semaine, mais aussi à moyen et long termes, a indiqué le secrétaire général de l'OMM Michel Jarraud.

Ces instruments permettraient de mieux anticiper les retombées locales du réchauffement climatique, notamment en Afrique et dans les pays en développement.

«Nous sommes maintenant arrivés au point où nous sentons qu'il existe un écart majeur qui doit être rempli», a expliqué aux journalistes M. Jarraud.

Les résultats de la conférence seront «cruciaux pour gérer la variabilité du climat», a jugé le directeur adjoint à la Maison Blanche pour l'environnement Sherburne Abbott lors d'une conférence de presse.

Le réchauffement global rend obsolètes les anciens schémas et impose de nouvelles décisions pour prévenir des désastres naturels tels que des inondations, ou gérer les ressources énergétiques et agricoles, a averti l'OMM.

«Aujourd'hui, nous avons besoin d'anticiper le changement, nous ne pouvons plus nous baser sur le passé pour prendre des décisions», a insisté M. Jarraud.

Le projet de «cadre global pour des services météorologiques» qui doit être discuté à Genève concernera les ressources en eau, les secteurs de l'agriculture, de la pêche, de la forêt, des transports, de la santé, du tourisme, de l'énergie, ainsi que la préparation aux désastres naturels.

« Les participants à la conférence de Genève doivent discuter des mesures nécessaires pour développer des services météorologiques permettant de mieux prévoir l'évolution du temps, non seulement à un horizon d'une semaine, mais aussi à moyen et long termes »

Très Libre

Tombola du MidiLibre

Jouez avec les Verts et gagnez :

Des écrans LCD

Des lecteurs DVD

Electroménager

01 voiture

Mobiles

Condor

Tartino

NEDJMA

* Et bien d'autres cadeaux

Règlement :

● Article 01 :
Une super tombola à thème est organisée par le quotidien Midi Libre du 25 Août au 30 Septembre 2009

● Article 02 :
Toutes les questions porteront sur notre équipe nationale de football

● Article 03 :
Pour participer à la tombola, nos lecteurs doivent rassembler quinze (15) coupons-réponse à mettre dans une enveloppe et à adresser au Midi Libre 26 rue Didouche Mourad, Alger.

● Article 04 :
Ne seront prises en compte que les enveloppes contenant les quinze (15) coupons avec les bonnes réponses. Les coupons photocopiés ne sont pas acceptés.

● Article 05
Ne peuvent participer à cette tombola les employés du Midi Libre et leurs familles.

● Article 06
Le Tirage au sort se fera sous le contrôle de Maitre Bounekab huissier de justice.

Question n°07

A quelle année remonte la dernière participation de l'équipe nationale de football en phase finale de la CAN ?

- ❑ **2001**
- ❑ **2003**
- ❑ **2004**